



**HAL**  
open science

## Les verbes parasynthétiques en latin : les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types

Michèle Fruyt

► **To cite this version:**

Michèle Fruyt. Les verbes parasynthétiques en latin : les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2017, 13. hal-03382757

**HAL Id: hal-03382757**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03382757v1>**

Submitted on 18 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les verbes parasynthétiques en latin : les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types<sup>1</sup>

Michèle FRUYT  
(Université de Paris-Sorbonne, Paris 4)  
michele.fruyt@gmail.com

Dans la première partie, nous avons traité la catégorie des verbes parasynthétiques bâtis sur des syntagmes prépositionnels agglutinés ou, du moins, offrant un ordre progressif des deux premiers morphèmes identique à l'ordre des constituants dans le syntagme prépositionnel associé (*e limine* « hors du seuil » --> *e-limin-a-re* « mettre hors du seuil une entité »).

Dans cette seconde partie, nous décrivons le fonctionnement des deux autres catégories de verbes parasynthétiques latins : le type 2 des dé-substantivaux (*ex-oss-a-re* « retirer les os / arêtes » sur *os, ossis* nt. « os, arête de poisson »), et le type 3 (*in-fusc-are* « rendre *fuscus* » sur *fuscus, -a, -um* « de couleur sombre »), celui des dé-adjectivaux. Après avoir analysé le type 2 (§1), nous mettrons en lumière les zones floues : d'une part les cas d'ambiguïté entre les types 1 et 2, d'autre part les relations des types 1 et 2 avec les dénominatifs préverbés (§2), pour aboutir à un bilan sur les types 1 et 2 (§3). Nous décrivons ensuite le type 3 des dé-adjectivaux (§4), pour tirer enfin des conclusions sur l'ensemble des verbes parasynthétiques (§5).

### 1. LE TYPE 2 DES VERBES PARASYNTHÉTIQUES

#### 1.1. Introduction

##### 1.1.1. Les traits fondamentaux

Le second type des verbes parasynthétiques a reçu diverses dénominations : *parasynthétiques externes* (B. Pottier suivi par X. Mignot), *parasynthétiques dé-substantivaux préverbés*. Ils ne relèvent pas de l'agglutination et ils n'offrent pas un ordre progressif de leurs éléments, contrairement au type 1. Ils illustrent la préverbation de date latine, en diachronie comme en synchronie, et offrent donc un ordre régressif de leurs

---

<sup>1</sup> On trouvera ici le texte de la communication présentée le 2 mai 2013 au Colloque international de Linguistique latine organisé par Paolo POCCETTI, Université de Rome 2, 20-25 mai 2013.

éléments. On ne peut les associer à un syntagme prépositionnel, mais seulement à un substantif dénotant une entité, comme base du lexème, et à un préverbe. On les appelle parfois des *dénotatifs préverbés*, c.-à-d. des verbes où les deux opérations de formation d'un verbe dénotatif sur un substantif et de préverbation seraient successives et non concomitantes. Mais cette terminologie est contradictoire par rapport aux traits définitoires de ces verbes (cf. l'article précédent : « Les verbes parasynthétiques en latin. Les interprétations et le type 1 », au §2.1.), qui concernent seulement les lexèmes où les deux opérations sont intervenues en même temps.

Comme dans le type 1 agglutinatif progressif, les verbes du type 2 correspondent à des situations extralinguistiques impliquant trois rôles sémantiques : un agent, une entité fixe servant de repère et une entité mobile déplacée par l'agent. Mais la répartition morpho-syntaxique des rôles sémantiques n'est pas la même. L'agent reste à la même place que dans le type 1 : il est exprimé par le sujet grammatical du verbe. Mais dans le type 2, il y a inversion des positions de l'entité fixe et de l'entité mobile par rapport au type 1. La base du verbe ne dénote plus l'entité fixe, mais renvoie au contraire à l'entité mobile, tandis que le complément d'objet à l'accusatif dénote l'entité fixe (et non plus l'entité mobile comme dans le type 1). Ainsi, contrairement au type 1 progressif, qui focalisait l'entité fixe, ce type 2 focalise l'entité mobile dénotée par la base du verbe.

Comme dans le type 1, les procès dénotés sont des déplacements ou mouvements et l'entité fixe peut être le point de départ ou le point d'arrivée du procès de déplacement, la direction du mouvement étant indiquée par le préverbe. Lorsque l'entité fixe est le point de départ du procès, l'agent arrache l'entité mobile à l'entité fixe, qui est donc un patient-victime. Lorsque l'entité fixe est au contraire le point d'arrivée du procès c.-à-d. sa cible et ce vers quoi tend le déplacement, l'agent ajoute l'entité mobile à l'entité fixe, qui est, de ce fait, le plus souvent un patient-bénéficiaire.

### 1.1.2. Les langues romanes

Le type 2 est resté productif dans les langues romanes pour les deux situations extralinguistiques. Aux termes des langues romanes déjà cités dans l'article précédent (« Les verbes parasynthétiques en latin. Les interprétations et le type 1 », au §1.1.2. : fr. *dés-oss-er*, *dé-plum-é*, *em-plum-é*), nous pouvons ajouter :

1.1.2.1. « retirer, ôter l'entité dénotée par le substantif de base » : fr. *dé-* (*dés-*), *é-* : fr. *poil* → **é-pil-er** « retirer / arracher les poils » ; it. *pelle* « poil » → **s-pell-are** « retirer les poils » ; fr. *goutte* → **é-goult-er** litt. « retirer les gouttes » ; cat. *gota* → **es-got-ar** ; fr. *peau* → **dé-pe-c-er** litt. « retirer / arracher la peau » (et découper le reste de l'animal) ; cat. *pell* « peau » → **es-pell-ar** « é-corch-er » ; fr. *miette* → **é-miett-er** « faire des miettes à partir d'une entité » ; cat. *mica* → **es-mic-ar**, **es-micol-ar** ; fr. *grain* → **é-gren-er** ; cat. *gra* → **des-gran-ar**, **es-gran-ar** ; cat. *fulla* « feuille » → **des-full-ar**, **es-full-ar** « ef-feuill-er » ; cat. *branca* « branche » → **es-branc-ar** « é-branch-er ».

1.1.2.2. « ajouter l'entité dénotée par le substantif de base » : fr. *en-*, cat. *en-* : « mettre dans, mettre sur, ajouter sur » : fr. *ruban* → **en-rubann-er** (*un cadeau*) tr. *enrubanné* « couvert de rubans » ; fr. *capuchon* → **en-capuchonn-é** « recouvert d'un capuchon » ; cat. *quitrà* « goudron » → **en-quitrann-ar** « goudronn-er, mettre du goudron sur » ; cat. *sabó* « savon » → **en-sabonn-ar** « savonn-er, mettre du savon sur »<sup>2</sup> ; fr. *poison* → **em-poisonn-er** « mettre du poison dans » ; cat. *verí* « poison » → **en-verinn-ar** « em-poisonn-er » ; fr. *amour* → **en-amour-é** « pris d'amour pour » d'un verbe qui, à l'actif, devrait signifier « provoquer de l'amour chez quelqu'un » ; cat. *amor* → **en-amor-ar** « charmer » ; fr. *poisson* → **em-poisonn-er** (une rivière) « mettre des poissons dans une rivière ».

### 1.1.3. Notre corpus

Dans la situation la plus fréquente en latin, un agent arrache une entité mobile (dénotée par la base du verbe) à une entité fixe (dénotée par le complément d'objet direct à l'accusatif) (§1.2.). Le préverbe dans ce cas est *ex-* / *ē-* « arracher » (§1.2.1. ; > fr. *é-*) ou *dē-* « retirer » (§1.2.2. ; > fr. *dé-*), par exemple : *os*, *ossis* nt « os, arête de poisson » → **ex-oss-a-re** tr. « retirer les arêtes (d'un poisson) »<sup>3</sup> dans *exossare piscem* litt. « débarrasser le poisson de ses arêtes » (Pl., Tér.)<sup>4</sup>.

On trouve aussi des cas inverses où un agent ajoute une entité mobile (exprimée par le complément à l'accusatif) à une entité fixe (exprimée par la base du verbe) ou bien fait entrer une entité mobile dans une entité fixe (§1.3.). Dans tous les cas, il s'agit d'une structure causative, puisqu'un agent agit sur une autre entité, et les verbes sont transitifs. Du point de vue morphologique, pour le type de flexion, les verbes parasynthétiques régressifs du type 2 sont en *-ā-re*.

## 1.2. Retirer une entité mobile à une entité fixe (*ex-*, *dē-*)

### 1.2.1. EX- «arracher»

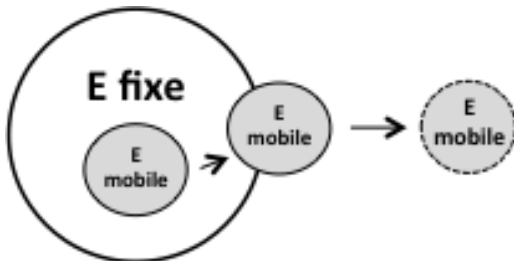
<sup>2</sup> Le français dénote le même procès à l'aide du simple dénomiatif : *goudronn-er* « mettre du goudron sur une entité » (*goudron*), *savonner* « mettre du savon sur une entité » (*savon*).

<sup>3</sup> Le *Grand Gaffiot* a tort de poser comme étymologie d'*exossare* : « *ex ossibus* » litt. « à partir des os / arêtes de poisson », comme s'il s'agissait d'un parasynthétique de type 1.

<sup>4</sup> Pl. *Am.* 319 : *Mirum ni hic me quasi murenam exossare cogitat*. « Il serait étonnant que cet homme ne songe pas à me désosser comme si j'étais une murène. » ; Tér. *Ad.* 376-378 : *Piscis ceteros purga, Dromo ; / Gongrum istum maximum in aqua sinito ludere / Tantisper ; ubi ego uenero, exossabitur*. « Nettoie tous les poissons, Dromon ; mais ce très gros congre, laisse-le jouer dans l'eau un petit peu ; quand je reviendrai, on le désossera ».

### 1.2.1.1. Les traits pertinents

Le préverbe *ex-*, *ē-* « hors de » dénote une sortie avec franchissement des limites d'un lieu clos. Il correspond ici à « arracher » à l'entité fixe (dénotée par le complément à l'acc.) l'entité mobile dénotée par le substantif de base.



*Ex-* correspond au procès d'arracher une entité du tout dont elle faisait partie par un lien « naturel » et marque l'extraction (le franchissement d'une limite), alors que *de-* marque seulement l'éloignement par rapport à une entité fixe. Les verbes parasynthétiques en *ex-* constituent un important groupement par le nombre des lexèmes formés : les procès dénotés étaient fondamentaux pour la communauté linguistique, qui avait besoin de les exprimer de manière usuelle.

Le sujet grammatical, qui renvoie à un agent, dénote une personne et le substantif de base dénote une entité mobile, dont la mobilité va, précisément, caractériser le procès. Avec *ex-*, le procès est un arrachement : l'entité mobile à l'origine fait partie d'un tout de manière naturelle (dans le cadre d'une possession inaliénable) et l'agent va l'arracher à ce tout naturel. Il s'agit d'une action dynamique privant un tout d'une de ses parties légitimes « normales » : c'est donc une action que l'on remarque parce qu'elle est néfaste. L'entité mobile est souvent une partie du corps (humain ou animal) ou d'un ensemble cohérent inanimé (le noyau d'un fruit). Ces verbes sont souvent parallèles à des adjectifs composés *bahuvrīhi*, qui connaissent eux aussi le même genre de contraintes pour le second terme, puisque ce dernier dénote une partie du corps (tandis que le premier terme est un élément de relation en fonction de préfixe).

### 1.2.1.2. Les situations concrètes dénotées

A) Dans plusieurs cas, l'entité mobile arrachée est une partie du corps humain : les dents, les yeux, la langue, la vie, les « nerfs » (c.-à-d. la force), le sexe masculin, la moelle des os, les viscères, les intestins.

Par exemple pour ***e-dent-a-re malas*** « édenté les mâchoires, faire tomber les dents (hors des mâchoires) » (*dens, dentis* « dent », *mala* « machoire »)<sup>5</sup>, l'analyse morphématique est la suivante : « arracher (*e-*) les

<sup>5</sup> Pl. *Rud.* 662 : *Nimis uelim improbissimo homini malas edentauerint.* « Je voudrais de tout mon cœur qu'on **édente** les mâchoires de cet homme si malhonnête. »

dents (-*dent-* : entité déplacée) à partir des mâchoires (*malas* acc. : point de départ du mouvement) », c.-à-d. : a) *e-* « hors de », « sortie avec franchissement des limites d'un lieu clos », b) *-dent-* « entité déplacée », c) *-a-re* morphèmes grammaticaux verbaux. On peut rapprocher l'adjectif *bahuvrīhi* : ***e-dent-ulus*** « édenté » (Pl.), litt. « qui a les dents qui n'existent plus (parce qu'elles ont été arrachées) », qui qualifie l'état de l'entité victime et donc le résultat du procès d'*edentare*<sup>6</sup> (*\*dentare* n'est pas attesté).

- ***ex-ocul-ā-re*** « arracher les yeux » Pl. ; *oculus, -i* « œil » ; *\*ocul-a-re*<sup>7</sup> ;

- ***e-linguā-re*** « arracher la langue » ; *lingua* « langue » ; adjectif *bahuvrīhi* : ***e-lingu-is*** « qui a une langue qui n'existe plus » (*\*linguare*).

- ***ex-animā-re*** « arracher la vie, tuer », sur *anima* « souffle vital » ; adjectif *bahuvrīhi* : ***ex-anim-is*** « qui a perdu le souffle vital » ; *ex-animare* est l'antonyme d'*animare* « donner la vie, animer » (sur *anima*) : le préverbe *ex-* y est donc un morphème ; au vu du groupement traité ici, auquel *exanimare* est conforme, nous y voyons un verbe parasynthétique, mais il peut être aussi un préverbe d'*animare* avec le préverbe *ex-* inverseur (cf. fr. *dé-boutonner* sur *boutonner*)<sup>8</sup>.

- ***ē-neru-ā-re*** « retirer les nerfs », ***e-nerua-tus*** « qui a perdu son énergie » Cic. ; *neruus* « nerf, ressort, tendon » ; adjectif *bahuvrīhi* : ***e-neru-is*** « dépouvu d'énergie » ; *\*nervare*.

- ***ē-mascul-ā-re*** tr. « é-mascul-er, retirer la masculinité » ; *masculus, -i* « mâle » (sur *mas, maris* m. « mâle ») ; *\*masculare*.

- ***ē-medullā-re*** tr. « retirer la moelle des os, dé-médull-er », ***e-medulla-tus*** « dont on a retiré la moelle » (Plin.) ; *medulla, -ae* « moelle » ; *emedullare* ne peut être le préverbe de *medullare*, qui est tardif et probablement fait sur *emedullare* par dérivation inverse au sens de « remplir de moelle » Apul., *medullari* passif « se remplir de moelle » Aug.

- ***ē-uiscer-ā-re*** tr. « é-viscér-er, arracher les viscères » (*uiscera* nt. pl. « viscères » ; *\*uiscer-a-re*).

- ***ex-enter-ā-re*** tr. « ôter les intestins, vider, é-ventr-er »<sup>9</sup> terme de cuisine (Petr., *Sat.* 49, 4 pour un porc ; Apicius 2, 43 ; *\*enter-a-re*)<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> A tort, *Le Grand Gaffiot* pose « *e dentibus* », donc litt. « hors des dents, à partir des dents » comme s'il s'agissait du type 1 agglutinatif progressif.

<sup>7</sup> *Le Grand Gaffiot* pose à tort « *ex oculis* » litt. « hors des yeux » comme s'il s'agissait du type 1, alors que ce sont les yeux que l'on arrache.

<sup>8</sup> Pour le préverbe inverseur : C. MOUSSY 2011 : 171-187.

<sup>9</sup> Le dictionnaire d'ERNOU-T-MEILLET 205 estime que la formation de ce verbe fut influencée par la relation du verbe grec ἐξ-εντερ-ίζω avec le substantif έντερον « intestin ». Mais la présente étude montre la productivité de cette structure en latin même.

<sup>10</sup> Métaphores : « vider la bourse » : Pl. *Ep.* 185 : *Acutum cultrum habeo senis qui exenterem marsuppium*. « J'ai un couteau pointu avec lequel je peux é-ventr-er la bourse du vieillard. » ; « tourmenter » : Pl. *Ep.* 320 : *Expectando exedor miser atque exenteror*. « Par le fait d'attendre, je suis dévoré, malheureux que je suis, et vidé à l'intérieur de moi. »

B) Ces verbes de type 2 sont représentés dans le vocabulaire agricole lorsque l'agent arrache une partie inhérente à une entité naturelle dans des opérations agricoles. Il retire les noeuds des branches, les noyaux des fruits, les pierres d'un terrain, la mousse, les décombres :

- **ē-nōd-ā-re** « enlever les nœuds » Cat., Col. (*nodus*, *-i* m. « nœud ») ; l'état résultant de cette action est exprimé par le participe parfait passif à valeur d'état résultatif **ē-nōd-ā-tus** « dont les nœuds ont été retirés » et l'adjectif *bahuvrihi ē-nōd-is* de même sens (Virg. *G.*) ; *ēnōdāre* nous paraît conforme au groupement lexical traité ici des verbes parasynthétiques, mais il peut être aussi un préverbe du dénominatif *nōd-ā-re* « nouer, fixer par un nœud » (Cat. *Agr.* 32, 2; *nōdātus* « noueux, pourvu de noeuds » Plin.) avec le préverbe *ex-* inverseur<sup>11</sup>.

- **ē-nucle-ā-re** tr. « retirer le noyau » (Apicius : *pruna enucleata*), par métaphore « étudier à fond, é-pluch-er » (Cic.) et *e-nucle-atus* pour un style « sobre et net » (Cic.) ; sur *nucleus* « noyau, amande de la noix » ; un renouvellement cyclique existe dans fr. *dé-noyau-t-er* ; \**nucleare*.

- **ē-lapid-ā-re** tr. « retirer les pierres (hors d'un terrain) », *ē-lapidā-tus* « (d)é-pierr-é, où l'on a retiré les pierres » Plin. ; sur *lapis*, *-idis* « pierre » ; pour des raisons sémantiques, *ēlapidāre* ne peut être le préverbe de *lapidāre* « lapider » (sens spécialisé).

- **ē-musc-ā-re** « retirer la mousse, é-mouss-er » (Col. ; *muscus* « mousse » ; \**muscare*).

- **ē-ruder-ā-re** tr. « dé-blai-er, dés-encombr-er, enlever les décombres »<sup>12</sup> (Var. *R.*) ; *rudus*, *-eris* nt. « déblais, décombres » ; \**ruderare*.

### 1.2.1.3. Ex- comme morphème

Le préverbe *ex-* dans ces verbes est un vrai morphème portant des éléments de signification pertinents. Il ne peut être supprimé sans changer la signification du verbe. Les dénominatifs simples n'existent pas aux côtés des verbes parasynthétiques en *ex-* / *e-*, exception faite pour *ex-animare* (vs *animare*) et *enodare* (vs *nodare*), où une double structure est possible comme verbe parasynthétique et comme préverbe avec *ex-* inverseur. Une autre situation d'antonymie est possible entre *ex-* et *in-*, comme nous allons le voir.

### 1.2.1.4. Un facteur de créativité : l'antonymie ex- vs in-

Certains verbes parasynthétiques de type 2 en *ē-* / *ex-* peuvent avoir à leurs côtés un antonyme en *in-*, ce qui réalise l'antonymie habituelle des

<sup>11</sup> Cf. ci-dessus *exanimare* (*animare*) ; pour le préverbe inverseur : C. Moussy 2011.

<sup>12</sup> A tort, *Le Grand Gaffiot* pose « *e ruderibus* » litt. « à partir des déblais » comme s'il s'agissait d'un verbe de type 1.

deux éléments de relation *EX* et *IN*. Un parasynthétique en *ex-* est issu de la chaîne de dérivation : *frēnum*, *-i* « frein » du cheval → ***ef-frēn-ā-re*** tr. « retirer le frein du cheval, lâcher la bride », verbe dont le participe parfait passif adjectivisé ***ef-frēn-ā-tus*** « dé-brid-é » voit son emploi s'étendre à des situations qui ne concernent pas le cheval. Son antonyme ***in-frēn-ā-re*** « mettre un frein, brider, dompter » (Cic., Liu., Plin.) est un parasyntématique du verbe simple dénominatif : *frēn-ā-re* tr. « mettre un frein, brider » (Hirt., Virg.), « modérer, freiner » (Cic., etc.), de sorte qu'on pourrait considérer *in-frēn-ā-re* comme un préverbé de ce dénominatif selon une analyse en *in-frēnāre*. Mais l'existence d'*in-frēn-ā-re* est liée à la tendance à remplir la case vide d'une lacune lexicale pour avoir un couple antonymique complet à deux termes<sup>13</sup>.

#### 1.2.1.5. « Arracher X à Y » exprimé par des dénominatifs dé-substantivaux

Pour certains procès consistant à arracher une entité mobile à une entité fixe, on rencontre des dénominatifs dé-substantivaux alors qu'on pourrait attendre un verbe parasyntématique en *ē-*. Cela se produit lorsque la dénotation du simple dénominatif est claire en raison de la situation extralinguistique. Les verbes dénominatifs bâtis sur un substantif X se glosent par un sens vague « manipuler un X », mais la connaissance de la situation extralinguistique oblige parfois à sélectionner un sens précis puisqu'il y a des entités que l'on ne peut pas retirer et d'autres que l'on ne peut pas ajouter. Ainsi sur *pampīnus*, *-i* « petite pousse de la vigne » le verbe dénominatif *pampīn-ā-re* (Cat. Agr., Varr. R.) ne peut-il signifier que « couper les petites pousses de la vigne, émonder la vigne ». La langue n'a donc pas besoin d'un verbe parasyntématique en *ē-* (\**ē-pampīn-ā-re*) qui dénoterait la même action. De même, puisqu'on ne peut pas ajouter des rejetons à un arbre et qu'on peut seulement les tailler, le dénominatif *surcul-a-re*, fait sur *surculus*, *-i* « rejeton », signifie nécessairement « dépouiller (un arbre) de ses rejetons » (Col.). Même si littéralement il signifie seulement de manière vague « s'occuper des rejetons », il n'y a aucune ambiguïté pour le procès dénoté<sup>14</sup>.

#### 1.2.1.6. Parasyntétiques de type 2 et préverbés

<sup>13</sup> Cf. tardif *e-nubil-a-re* tr. « éclairer » Tert., litt. « retirer les nuages » sur *nubilum* « nuage » ; il se distingue du dénominatif classique *nubilat* « il y a des nuages, le temps est couvert » (Var. ; *nubilatur* Cat.) et a pour antonyme *in-nubil-a-re* tr. « obscurcir » (Solin.) et « assombrir » (Aug.) de valeur causative par rapport à *nubilare*.

<sup>14</sup> La situation extralinguistique a les mêmes conséquences lexicales pour les plumes d'un oiseau et les écailles d'un poisson (cf. dans l'article précédent "Les verbes parasyntématiques en latin : les interprétations et le type 1", §1.1.2. et note 4). Pour *plumare* attesté tardivement au sens de "se couvrir de plumes" dans une métamorphose, voir §1.3.2. p. 15 et note 47.



Certains verbes qui pourraient entrer dans les parasynthétiques de type 2 en *ex-*, du fait qu'ils en présentent la structure morphologique et sémantique, peuvent être aussi des préverbés d'un verbe dénomiatif existant (cf. *exanimare* §1.2.1.2.A.). Le préverbe *ē-* peut jouer le rôle d'inverseur comme le préverbe *dē-* dans : *arma* « armes » --> *armāre* « armer » (César, Cicéron) → *dě-armāre* tr. « dés-арmer »<sup>15</sup> (Liu. 4,10,7 : *dearmatum exercitum* « l'armée désarmée »). Le phénomène est encore présent en français dans : fr. *boutonner* → *dé-boutonner* « défaire le boutonnage »<sup>16</sup>.

Le verbe ***ē-rūgā-re*** tr. « retirer les rides, dé-rid-er, a-plan-ir »<sup>17</sup> pourrait être rangé dans le type *ex-oss-a-re* (type 2) au sens de « retirer les plis » comme on a « retirer les os (arêtes) ». Mais comme le verbe *rūgāre* existe au sens de « rider » dans son p.p.p. *rūgā-tus* « ridé » (Plin.), et intr. « se rider, faire des plis » (Pl.), *ē-rūgāre* pourrait être aussi un préverbé de *rūgāre* avec le préverbe *e-* inverseur, selon la chaîne de dérivation<sup>18</sup> : *rūga* « ride (du visage), aspérité » --> *rūgā-re* « rider » → *ē-rūgāre* « retirer les rides ». Cependant *rūgā-tus* peut être aussi un adjectif possessif en *\*-to-* sur *ruga* « ride » au sens de « pourvu de rides ».

Le verbe tardif ***ē-līm-a-re*** tr. « nettoyer en retirant la boue » (Tert. ; Aug. : *animus* « purifier son âme »), sur *limus* « boue, limon », pourrait être un parasynthétique de type 2, mais c'est plutôt un préverbé selon la chaîne de dérivation : *limus*, *-i* «boue" → *lim-a-re* « couvrir de boue » tr. Pl. → *e-līm-a-re* « retirer la boue ».

#### 1.2.1.7. Préverbés

Certains verbes en *ex-* « hors de » sont des préverbés plutôt que des parasynthétiques : ***ē-uann-ě-re*** tr. « rejeter en vannant, vanner en faisant sortir, chasser »<sup>19</sup> est plutôt un préverbé selon la chaîne de dérivation : *uannus* « van, outil pour vanner » → *uann-ě-re* tr. « utiliser un van » (Lucil.) → *ē-uanněre* « vanner en rejetant quelque chose, faire sortir quelque chose en vannant ». Le préverbé en *e-* dénote le même procès que le verbe simple « vanner », en ajoutant l'idée que l'objet (le patient) est expulsé et que l'expulsion (*e-*) faite à l'aide d'un instrument (*uann-*). Le

<sup>15</sup> Le Grand Gaffiot propose « *de, armis* ».

<sup>16</sup> C. Moussy (2011 : 171-187).

<sup>17</sup> Plin. HN 13, 82 : *malleo tenuatur..., iterumque constricta erugatur atque extenditur malleo* « (le papier) est aminci avec un maillet et de nouveau, remis sous presse, **il est aplani** et étendu avec un maillet. »

<sup>18</sup> Le Grand Gaffiot, à tort, pose « *e rugis* » litt. « hors des rides » comme s'il s'agissait d'un parasynthétique de type 1.

<sup>19</sup> Var. R. 1, 52 : *fit ut quod leuissimum est in eo atque appellatur acus ac palea euannatur foras extra aream* « il se produit que ce qui est le plus léger dans le blé et qu'on appelle la balle et la paille **est vanné en dehors** de l'aire.»

substantif de base *uannus* ne dénote ni l'entité retirée mobile (comme dans le type 2), ni l'entité fixe (comme dans le type 1), mais un instrument inanimé permettant la réalisation du procès. En outre le verbe n'est pas en *-are*.

De nombreux autres verbes qui pourraient sembler être des parasyntétiques sont des préverbés des dénominatifs, tels :

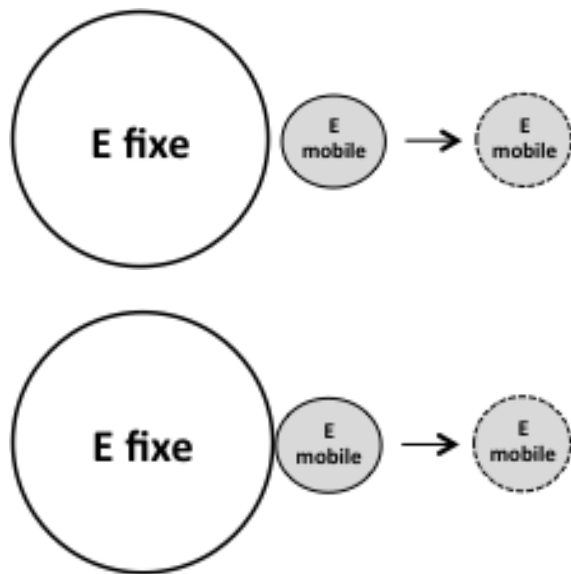
- ***ē-dolā-re*** tr. « travailler avec la dolabre, dégrossir le bois » (Col.) : préverbé de *dola-re* tr. « travailler avec la dolabre » sur *dola-bra* « dolabre ».

- ***ef-fūm-ā-re*** intr. « jeter de la fumée » (*Aetna* 499) : préverbé de *fūm-a-re* intr. « jeter de la fumée » sur *fūmus* « fumée ».

- ***ē-runc-ā-re*** tr. « arracher les mauvaises herbes » (Col.) : préverbé de *runc-ā-re* tr. « dés-herb-er, utiliser le sarcloir » (Cat., Var.) sur *runcō, -ōnis* « sarcloir »<sup>20</sup>.

### 1.2.2. *DE-* « retirer »

L'élément de relation *dē-* dans les verbes parasyntétiques de type 2 a la même valeur que *dē-* dans le type 1 : il dénote l'éloignement de l'entité mobile par rapport à l'entité fixe, à partir d'un contact ou à partir d'une proximité.



En nombre de lexèmes, le groupement en *dē-*, dans le type 2, a une représentation bien moindre que celui en *ex-* précédent. Est ainsi formé<sup>21</sup>

<sup>20</sup> Tardifs : *ef-frūtic-ā-re* « pousser en feuillage, produire » (Tert.), préverbé de *frūtic-ā-re* « pousser des rejetons », sur *frūtex, -icis* « rejeton ».

<sup>21</sup> Tardif dans le vocabulaire chrétien : *dē-membr-ā-re* « dé-membr-er » sur *membrum* « membre ».

**dē-cortic-ā-re** « retirer l'écorce »<sup>22</sup> sur *cortex* « écorce » (\**corticāre*)<sup>23</sup> ; *de-* est un morphème puisqu'il est indispensable à la signification du verbe ; il se distingue de *ex-* du groupement précédent dans la mesure où l'écorce est conçue comme une enveloppe extérieure que l'on *retire* par opposition à une partie du corps ou d'une entité végétale que l'on *arrache*.

Certains verbes peuvent être considérés comme des parasynthétiques ou des préverbés. Pour **dē-popul-ā-rī** tr. « ravager » déponent chez César et Cicéron (voix active : Enn., *B. Hisp.*<sup>24</sup>), le sens initial est peut-être « dé-peupl-er (une région) », donc « la détruire entièrement » sur *populus* « population ». Il semble être un parasyndrome du dénominatif simple déponent et actif *popul-a-ri* et *-are* + acc. « ravager » (aussi chez César et Cicéron). De ce fait, le préverbe *de-* ne porte pas d'éléments sémantiques essentiels à la signification du verbe *dēpopulārī*, qui pourrait également être analysé comme un préverbé de *popul-ā-rī* avec un préverbe *de-* renforçant seulement les sèmes de *populārī* et soulignant que l'action a un point de départ.

D'autres verbes sont des préverbés : **dē-frūd-ā-re / dē-fraud-ā-re** tr. « réaliser une tromperie » n'est pas un verbe parasynthétique, mais un préverbé du dénominatif sur *fraus* (*fraudis*) « ruse, tromperie » : *fraud-a-re* « réaliser une tromperie, frauder »<sup>25</sup>. *Fraudāre* et *dē-fraudā-*, en effet, ont à peu près les mêmes sens et emplois<sup>26</sup>. Le préverbé en *dē-* souligne le fait que la tromperie (*fraud-*) consiste à enlever (*de-*) quelque chose à quelqu'un (Pl. *As.* 94 : *defraudare aliquid uxorem* « voler sa femme en quelque chose »), mais on peut le supprimer sans changer de manière significative le sens global du verbe.

### 1.3. Ajouter une entité mobile à une entité fixe

<sup>22</sup> Plin. 16, 188 : *Caedi tempestium quae decorticentur ... cum germinant.* « Le moment de couper les arbres qu'on veut <seulement> écorcer ... est celui où ils bourgeonnent. » (traduction J. André, 1962, Paris, CUF).

<sup>23</sup> Le Grand Gaffiot pose « *de, cortice* » et y voit donc le type 1.

<sup>24</sup> Ennius *Tr. praet.* 3 R : *agros depopulant serui* « les esclaves ravagent la campagne » ; *B. Hisp.* 42, 6 : *agros prouinciamque uestro impulsu depopulauit.* « il a ravagé les territoires de la province à votre instigation ». *Depopulatus, -a, -um* au sens passif est attesté chez César, Tite-Live.

<sup>25</sup> Le Grand Gaffiot propose « *de, fraudo* » et y voit donc un préverbé.

<sup>26</sup> a) + c.o.d. à l'accusatif dénotant une entité inanimée qui est le lieu de la tromperie : « détourner quelque chose par fraude, s'approprier quelque chose par fraude » Cat. *Agr.* 5, 4 (à propos du *uilicus*) : *Segetem ne defrudet.* « Qu'il ne fraude pas sur la semence. » ; César *BC* 3,59,3 : *fraudare stipendium equitum* « s'approprier par fraude la solde des cavaliers. » ; b) + c.o.d. à l'accusatif dénotant la personne victime de la tromperie : « duper quelqu'un » : Pl. *Trin.* 413 ; Cic. *Fam.* 7, 10, 2 : *defraudare aliquem aliqua re* ; Cic. *Phil.* 6, 11 : *creditores fraudare.*

1.3.1. IN- « sur » et « dans »

Dans les parasyntétiques de type 2, *in-* peut porter le sens de « sur » pour dénoter l'action d'appliquer une matière (entité mobile) sur une entité fixe et le sens de « dans » pour le procès consistant à faire entrer une entité mobile dans une entité fixe, c.-à-d. accroître une entité fixe au moyen d'une entité mobile. L'entité fixe a le rôle de patient-bénéficiaire et elle est exprimée par le complément à l'accusatif. Cette structure s'observe dans un groupement lexical volumineux pour des procès concrets usuels dans la vie quotidienne.

- ***il-lūmin-ā-re*** tr. « mettre de la lumière dans ou sur » sur *lūmen*, *-inis* « lumière » ; *lūmināre* + acc. « éclairer » est tardif chez Apulée, auteur connu pour ses créations lexicales originales imitant souvent le vocabulaire de l'époque archaïque.

- ***in-aur-ā-re*** tr. « mettre de l'or sur », souvent au p. p. p. adjectivisé ***in-aurā-tus*** « doré », sur *aurum* « or » ; *aur-āre* tr. « dorer » est peu attesté (Manil. 4, 515) et résulte, à notre avis, d'une dé-préverbation poétique.

- ***in-argent-ā-re*** tr. « mettre de l'argent sur », surtout au participe adjectivisé *in-argentā-tus* « argenté » (Plin.) sur *argentum*<sup>27</sup> ; \**argent-āre*.

- ***in-crētā-re*** tr. « blanchir avec de la craie » Pétrone, Veg. sur *crēta* « craie »<sup>28</sup> ; \**crētāre*.

- ***im-mōlā-re*** tr. « saupoudrer la victime avec la *mola sacra* 'farine sacrée', immoler » (Cat. *apud* Serv. *En.*) ; litt. « mettre la *mola* sur » ; pour des raisons sémantiques, il ne peut être le préverbe de *mōlāre* « moudre », dénominatif de *mōla*.

- Nous proposons de faire entrer dans ce groupement le verbe ***in-alb-ā-re*** tr. « mettre du blanc sur » à partir du substantif *album*, *-i* « le blanc » plutôt qu'à partir de l'adjectif *albus*<sup>29</sup>.

Certains verbes que nous considérons comme des parasyntétiques de type 2 en *in-* relevant du même groupement que les termes précédents sont en outre des parasyonymes du verbe dénominatif simple et se prêtent donc à deux interprétations structurelles. Ils peuvent aussi être des préverbes du dénominatif correspondant. Le préverbe *in-* n'est alors pas indispensable à la signification globale du verbe ; il souligne le fait que le procès a un point d'aboutissement « sur, dans une entité ». Il est un élément morphologique motivé, mais non un véritable morphème puisqu'on

<sup>27</sup> L'analyse du *Grand Gaffiot* en « *in, argento* » n'est pas exacte. L'ablatif suppose qu'il s'agit d'un syntagme prépositionnel et donc d'un parasyntétique de type 1 (la virgule n'a pas lieu d'être). On préférerait « *in-, argentum* » pour un parasyntétique de type 2.

<sup>28</sup> *Le Grand Gaffiot* a tort de poser « *in creta* » comme s'il s'agissait d'un parasyntétique de type 1 fait sur un syntagme prépositionnel à l'ablatif.

<sup>29</sup> Contrairement à l'interprétation habituelle ; cf. J.-P. BRACHET 2000 pour *de-alb-a-re* sur la base de l'adjectif *albus*.

peut le supprimer sans changer la dénotation du type de procès verbal (contrairement à *ex-* ci-dessus). Les procès dénotés consistent à ajouter ou enduire une matière (entité massive) de nature souple et flexible (cire, fard, poix, plomb) :

- ***in-cērā-re*** tr. « mettre de la cire sur ou dans » Cels. (sur *cēra* « cire »)<sup>30</sup> est un parasynonyme du dénominatif *cērā-re* tr. « frotter de cire » (Col.)<sup>31</sup> ; *in-* précise qu'il s'agit d'un étalement ; *incērare* pourrait être interprété comme un préverbe de *cērā-re*.

- ***in-fūcā-tus, -a, -um*** « fardé » (Cic.) pourrait être le p. p. p. adjectivisé d'*in-fūc-ā-re* parasynthétique sur *fūcus* « fard » au sens de « mettre du *fucus* sur ». Un parasynonyme est *fūcātus* « teint »<sup>32</sup> (Cic. *or.* 79 : *fucatus candor, rubor* « blanc, rouge artificiels »), participe de *fūcāre* tr. « teindre, farder », dénominatif sur *fūcus* ; *in-fūc-ā-re* étant un parasynonyme de *fūcāre*, il peut aussi être un préverbe de *fūcāre*.

- ***in-pīc-ā-re*** tr. « couvrir de poix, mettre de la poix sur », Col. (sur *pīx, pīcis* « poix » ; cf. esp. *em-peg-ar*) est un parasynonyme de *pīcāre* tr. Cat. « enduire de poix »<sup>33</sup>.

- ***im-plumb-ā-re*** tr. « souder, mettre du plomb sur » Vitruv. (sur *plumbum* « plomb »)<sup>34 35</sup> est un parasynonyme de *plumbare* tr. « souder, sceller au plomb » (Cat. *Agr.* 21 ; Plin.), de sorte qu'*implumbare* pourrait être également un préverbe de *plumbare*.

- ***in-crust-ā-re*** tr. « recouvrir d'un enduit » (Varr.), bâti sur *crusta* « ce qui enveloppe, revêtement » (Cic., Virg., Plin.), est un parasynonyme du dénominatif *crusta-re* tr. « revêtir, recouvrir » (Plin. 15, 64 : *mala crustare*

<sup>30</sup> Selon *Le Grand Gaffiot* : « *in cera* » donc un parasynthétique de type 1 sur un syntagme prépositionnel à l'ablatif sans mouvement. Mais comme il s'agit de « mettre de la cire sur », c'est un parasynthétique de type 2 et il faudrait écrire : « *in-, cera* ».

<sup>31</sup> Col. 12, 52, 15 : *considerant numquid ceram nouam dolia desiderent. Nam fere sexta quaque oliuitate cerari oportere antiqui dixerunt.* « ils regardent si les jarres ont besoin de nouvelle cire. En effet les Anciens ont dit qu'il convient qu'elles **soient enduites de cire** environ à chaque sixième récolte des olives. »

<sup>32</sup> On a pu avoir également la relation *fūcus* → *fūc-ā-tus* (\*-to-) « qui contient du *fūcus* », réinterprété comme le participe de *fūcāre* « utiliser du *fucus*, farder ». *Infūcātus* a pu être fait sur *fūcātus* par préverbativité, selon la relation : *fūcus* → *fūc-ā-re* « farder » → *fūc-ā-tus* « fardé » → *in-fūc-ā-tus* « fardé ».

<sup>33</sup> Cat. *Agr.* 25 : *eos conculcato in dolia picata uel in lacum uinariū picatum* « mettez-les, en les foulant, dans des jarres enduites de poix ou dans le bassin à vin enduit de poix » (traduction R. Goujard, 1975, Paris, CUF).

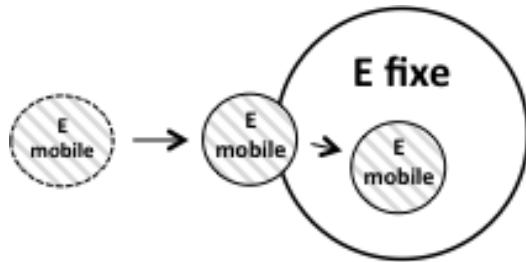
<sup>34</sup> *Le Grand Gaffiot* a tort de poser « *in plumbo* ».

<sup>35</sup> Tardifs : *im-bracte-a-re* tr. « revêtir d'une feuille d'or » sur *bractea* ; *in-titul-a-re* tr. « in-titul-er, appeler, mettre un titre (une étiquette) sur » sur *titulus* ; *in-uisc-a-re* « en-glu-er » *Not. Tir.* sur *uisum*.

*cerā* « recouvrir les pommes de cire »). Il peut être un préverbe de *crustare* et / ou relever du type 2 des parasythétiques<sup>36</sup>.

### 1.3.2. *IN-* « dans »

Pour certains verbes, *in-* dénote l'entrée dans une entité fixe avec franchissement des limites de cette entité fixe, selon le dessin suivant :



Les verbes suivants illustrent cette structure :

- ***in-asser-ā-re*** tr. « planchier, introduire des planches (*asser*) à l'intérieur d'un morceau de bois » *CIL*, sur *assēr*, *-eris* m. « chevron, poutre » *Caes.*, *Liu.*, etc.<sup>37</sup>.

- ***in-escā-re*** tr. « appâter, mettre de la nourriture dans ou sur » (*Ter.*, *Liu.*, *Petr.*) sur *esca* « nourriture »<sup>38</sup>.

- ***in-umbrā-re*** tr. « couvrir d'ombre, obscurcir » (*Lucr.*, *Var. L.*, *Virg.*, *Plin. Pan.*), « mettre de l'ombre sur ou dans » relève du type 2 plutôt que du type 1, qui signifierait « mettre une entité dans l'ombre » (l'ombre étant l'entité fixe), alors que c'est ici l'ombre qui se déplace et qui est l'entité mobile. Le parasythétique est mieux attesté que le simple *umbrare*, qui peut résulter d'une dé-préverbation poétique (*Sil.*, *Virg.*, *Stat.*). On trouve aussi (*Col.*) *umbrare* en emploi absolu dans le sens attendu pour un dénominatif « faire de l'ombre, réaliser l'*umbra* ».

- ***in-unc-ā-re*** tr. « saisir avec des crochets, ac-croch-er » *Apul.* ; *in-unc-a-ri* médio-passif *Col.* « s'accrocher » ; fig. « chercher à saisir » *Lucil.* ; sur *uncus* « crochet » ; \**uncare* n'est pas attesté.

- ***in-undā-re*** tr. « inonder » (*terram* *Cic.* « submerger la terre » ; cf. *Liu.* ; emploi absolu « déborder » *Liu.*). Le verbe peut être un parasythétique de type 2 : « mettre de l'eau dans / sur la terre ». Pour des raisons sémantiques, il ne peut être un préverbe d'*undare* intr. « être agité » (*Enn.*,

<sup>36</sup> *Le Grand Gaffiot* propose « *in crusto* ». S'il s'agit du verbe *crustare*, il faut ajouter une virgule « *in, crusto* » ou « *in-, crusto* » ; *incrustare* serait un préverbe de *crustare*.

<sup>37</sup> Selon *Le Grand Gaffiot* : « *in, asser* ».

<sup>38</sup> *Tér. Ad. 220* : *Numquam rem facies ; abi, nescis inescare homines, Sannio*. « Tu ne feras jamais fortune ; va-t-en, Sannion, tu ne sais pas appâter les hommes » ; *Petr. 140,15* : *muta animalia cibo inescantur*. « les animaux privés de parole sont appâtés par la nourriture. »

Cic., Virg.). L'emploi transitif d'*undare* « inonder » chez Stace est une déprévertation d'*in-unda-re*.

- ***in-flammā-re*** tr. « mettre le feu à, en-flamm-er » : Cic. *Verr.* : *inflammare taedas ignibus* « allumer une torche avec du feu », c.-à-d. « mettre des flammes (*flamma*, entité mobile) dans ou sur la torche (entité fixe) » ; métaphore lexicalisée pour une passion (Cic.)<sup>39</sup>.

- ***in-occā-re*** tr. « herser, mettre la herse dans » Col. sur *occa* « herse ».

- ***in-ōdōr-ā-re*** tr. « rendre odorant, mettre une *ōdor* dans ou sur » Col., sur *ōdor*.

Ce groupement lexical est bien fourni en latin tardif :

- ***in-anima-re*** tr. « introduire une *anima* dans » vs *ex-anima-re* « tuer »<sup>40</sup> ; ***in-call-a-re*** tr. (*callum* « cal, croûte ») « mettre un cal dans ou sur » vs *in-call-ē-scere* « devenir dur » (\**in-call-ē-re* intr. « être dur ») ; ***in-capistr-a-re*** tr. « mettre un licou (muselière, lien) à » (*capistrum*)<sup>41</sup> ; ***in-sapor-a-re*** tr. « ajouter une saveur à » ; ***in-cardin-a-re*** tr. « élever (quelqu'un) au premier rang dans une église » (*cardō* « pivot, chose principale ») ; ***in-faec-a-re*** tr. « mettre de la lie sur ou dans » sur *faex* « boue » ; ***in-fibŭlā-re*** tr. « mettre une agrafe dans » sur *fibula* ; ***in-sagitta-re*** tr. « viser à coups de flèches » sur *sagitta* « flèche »<sup>42</sup> ; ***de-pluma-tus*** Isid. « qui a perdu ses plumes, dé-plum-é » avec *de-* inverseur (cf. notes 8 *exanimare*, 11 *enodare*) est l'antonyme de *plumatus* « pourvu de plumes » (Pline) ; il peut être le p.p.p. adjectivisé de *de-pluma-re* « retirer les plumes » ; cf. l'adjectif *bahuvrihi de-plum-is* « qui est sans plume » Plin.<sup>43 44</sup> ; le dénominatif sur *pluma* : (*se*) *pluma-re* « (*se*) couvrir de plumes<sup>45</sup> » est employé par Apulée pour la métamorphose d'un être humain en oiseau<sup>46</sup>.

<sup>39</sup> Le Grand Gaffiot a tort de proposer « *in flammis* » comme s'il s'agissait du type 1 avec un syntagme prépositionnel qui signifierait qu'on met quelque chose dans les flammes, alors qu'on met ici les flammes dans quelque chose.

<sup>40</sup> Le Grand Gaffiot pose à tort « *in, animo* » comme un syntagme prépositionnel *in animo* « dans l'esprit » sans mouvement pour un type 1.

<sup>41</sup> Le Grand Gaffiot a tort de poser « *in capistrum* », donc un type 1.

<sup>42</sup> Le Grand Gaffiot a tort de poser « *in, sagitta* » un parasynthétique de type 1. La flèche est ici l'entité déplacée et non l'entité fixe.

<sup>43</sup> Pline HN 10,70 : *nudae atque deplumes* « nues et dé-plum-ées » pour des hirondelles.

<sup>44</sup> L'adjectif *bahuvrihi \*ē-plum-is* « à qui on a retiré les plumes » n'est pas attesté ; *im-plum-is* « qui n'a pas encore de plumes, d'ailes, de poils » (Plin., Hor., Ov.) est un *bahuvrihi* relevant d'une autre formation avec le préfixe négatif *in-*.

<sup>45</sup> Contrairement à fr. *plumer* : cf. §1.2.1.5. et note 14.

<sup>46</sup> Apul. *M.* 3, 21 : *indicatque dominam suam ... nocte proxima in auem sese plumaturam* "elle dit que sa maîtresse ... la nuit suivante se changera en oiseau."

Certains verbes peuvent être considérés comme des parasythétiques ou des préverbés et soutiennent deux analyses. Avec *in* « dans », on peut citer ***in-sēmin-ā-re*** tr. « semer dans, répandre dans » (Vitr.) sur *sēmen* (*sēminis*) « semence, ce que l'on sème ». Puisque le dénominatif *semin-a-re* « semer, procréer, engendrer » (Col.) a des significations semblables, *inseminare* pourrait être son préverbé ou bien un parasythétique de type 2 au sens de « mettre du *semen* (entité mobile déplacée) dans quelque chose (entité fixe)»<sup>47</sup>.

De nombreux verbes qui pourraient sembler être des parasythétiques sont des préverbés : ***in-stilla-re*** tr. « verser goutte à goutte quelque chose dans » (Cat., Cic., Hor.) est un préverbé avec *in*- « dans » de *stillare* tr. « verser goutte à goutte ».

On observe un groupement de verbes tardifs en *in-...-escere* ; le préverbe *in-* marquant l'entrée dans le procès est alors concomitant avec le suffixe *-scere* inchoatif supposant un verbe hypothétique intermédiaire d'état en *e* long, par exemple ***in-barb-ē-scere*** intr. « devenir barbu » (P.F. 96,27) dans la chaîne de dérivation : *barba* « barbe » → *\*barb-ē-re* « être barbu » → *barbēscere* « devenir barbu » (gloss.) → *imbarbescere* « devenir barbu »<sup>48</sup>. Ces lexèmes en *in-...-ē-scere* sont suffisamment nombreux en latin tardif pour qu'on puisse supposer à cette période l'existence d'un groupement parasythétique comportant un préverbe *in-* associé à un suffixe soudé en *-ēscere*, les deux morphèmes marquant le passage d'un état à un autre. Voir ci-dessous dans le type 3 des dé-adjectivaux le § 4.1.3. p. 22 et notes 63, 64.

## 2. CAS DIFFICILES

### 2.1. Hésitation entre type 1 et type 2<sup>49</sup>

2.1.1. ***E-rādīc-ā-re*** est un parasythétique sur *rādīx*, *-icis* « racine » (d'une plante, d'un arbre) puisque le dénominatif n'a pas le même sens : *rādīc-āri* intr. « prendre racine » Col., Plin. Dans *ē-rādīc-a-re*, *ē-* est un véritable morphème, qui participe à la signification du verbe, puisque, si on le supprime, le verbe change de sens. Mais on peut rattacher *ē-rādīc-a-re* au type 1 ou au type 2 selon que la base *rādīc-* « racine » est interprétée comme l'entité fixe (type 1) ou l'entité mobile (type 2). Le type 1 serait

<sup>47</sup> Le Grand Gaffiot mentionne seulement « *in* ».

<sup>48</sup> L'adjectif *bahuvrīhi im-berb-is* « qui n'a pas de barbe » relève d'une autre formation avec *in-* négatif.

<sup>49</sup> Certains verbes tardifs sont aussi de structure ambiguë, tel *e-laque-a-re* tr. « délivrer des liens, retirer les liens » sur *laqueus* « lien, lacet », qui peut représenter le type 1 (sur *e laqueo* et l'entité fixe comme base) ou le type 2 (avec *ex-* « retirer, ôter » et l'entité mobile comme base).



parallèle au syntagme prépositionnel : *ē rādīc(e) / ē rādīc(ibu)s* → *ē-rādīc-a-re* tr. « é-radiquer, arracher (une plante, un arbre : entité mobile) à partir de la racine (entité fixe), arracher complètement ». Le type 2 serait régressif (interprétation de Leumann-Hofmann 1977) au sens de « retirer la racine (entité mobile) à partir d'une plante ou d'un arbre (entité fixe), dé-raciner une plante » comme on a *e-dent-a-re* « é-dent-er, retirer les dents (entité mobile) hors de la mâchoire (entité fixe) ».

2.1.2. ***E-uitā-re*** « ôter la vie, tuer »<sup>50</sup> est attesté à l'époque archaïque (Enn. *apud* Cic. *Tusc* 1, 85 : *uitam alicui* « ôter la vie à quelqu'un »; Acc.). Mignot (1969 : 300) songe d'abord aux deux structures : a) *e-uita aliquem expellere*, c.-à-d. notre type 1 : *ē uitā* « hors de la vie » → *ē-uitā -re* ; b) et *ex (aliquo) uitam (eripere)*, c.-à-d. notre type 2 : *e-uita-re* « retirer la vie hors d'une personne ». Et Mignot retient finalement : *(alicui) uitam e(ripere)*, c.-à-d. le type 2<sup>51</sup>.

2.1.3. Le verbe déponent ***rē-cord-ā-rī*** « se rappeler (un événement) » (+ acc.) est un parasynthétique pourvu du préverbe *re-*, élément de relation qui ne fonctionne pas comme préposition et qui signifie « vers l'arrière » avec deux sèmes : « direction vers » et « vers l'arrière » : il implique donc un mouvement ou déplacement. Le verbe a pour base le substantif *cor* (*cordis*), qui est polysémique : « cœur » comme siège des sentiments, de la pensée et de l'intelligence, de toute activité psychique. Le verbe parasynthétique *re-cord-a-rī* répond au type 1 ou au type 2 selon le sens de *-cord-* dans cette formation. Il peut dénoter : a) la mémoire, le lieu où sont emmagasinés les souvenirs, c.-à-d. l'entité fixe dans le type 1 : « mettre dans le *cor* vers l'arrière telle chose (un événement ancien appartenant au passé), aller chercher dans le *cor* un événement passé » ; b) ou l'esprit, l'opération psychique par laquelle on retourne en arrière dans la zone de la mémoire, c.-à-d. l'entité mobile dans le type 2 : « mettre le *cor* vers l'arrière dans une zone mémorisée relevant du passé, amener son esprit dans sa mémoire passée »<sup>52</sup>.

## 2.2. Les deux constructions d'un même verbe

Les deux constructions d'*impertire*, dont la base est *pars* (*partis*) « partie », relèvent de deux formations différentes. On a un parasynthétique

<sup>50</sup> Le verbe homonyme *ē-uitāre* « éviter, fuir » (Cic.) est un préverbe de *uitāre* « éviter » (Pl., Caes., Lucr., Cic.).

<sup>51</sup> *Le Grand Gaffiot* propose « *e, vita* », formule ambiguë, qui pourrait correspondre à un type 1 ou 2.

<sup>52</sup> *Le Grand Gaffiot* propose « *re-, cor* », ce qui maintient l'ambiguïté sur la formation. Pour les verbes en rapport avec la mémoire : J.-F. Thomas site du *DHELL* 1ère partie *Lexique latin*, 2e sous-partie : *Les thèmes* ; et conférence au centre Alfred Ernout, 7 janvier 2017.

possible de type 1, associable à *in partem* ou *in partes* ou *in partibus* dans ***im-perti-re aliquem aliqua re*** « faire participer quelqu'un au moyen de quelque chose, pourvoir quelqu'un de quelque chose » (Pl., Tér.), litt. « mettre quelqu'un dans les parts ». Mais on a un préverbe (parasynonyme) du dénominatif *parti-re* « faire des *partēs*, partager, ré-part-ir» (Pl., Sall., Cic.)<sup>53</sup> dans ***im-perti-re aliquid alicui*** « partager quelque chose avec quelqu'un, ré-part-ir quelque chose pour quelqu'un » (Cic.), litt. « mettre quelque chose en partage pour quelqu'un ». Cet exemple jette un certain flou sur la distinction morphologique entre verbes parasynthétiques et préverbes. Dans ce cas précis, il s'agit d'un seul verbe pourvu de plusieurs constructions et non de deux verbes homophones de formations différentes.

### 2.3. Les limites de la catégorie des verbes parasynthétiques

Certains verbes qui pourraient à première vue faire penser à une structure parasynthétique relèvent, en fait, d'une autre formation, tel ***ir-rīg-a-re***, qui offre deux constructions :

a) dans *irrigare aquam in agrum* « diriger l'eau dans un champ » (Cat.), -*rīg-* représente le radical verbal *rĕg-* de *rĕg-ĕ-re*. Le verbe est un préverbe en *in-* sur *regere* « diriger » ;

b) dans *irrigare agrum* « irriguer un champ » (Cic., Virg., Plin.<sup>54 55</sup>), on pourrait, dans un premier temps, se demander s'il peut être rapproché du syntagme prépositionnel *in rīgas* « dans les rigoles » avec mouvement vers au sens de : « mettre l'eau (entité mobile) dans les rigoles (entité fixe, dénotée par la base du verbe) et l'envoyer dans un lieu (entité fixe dénotée par le cod à l'accusatif) ». Cependant, cette construction ne correspond pas exactement à un verbe parasynthétique de type 1 fait sur *in rīgas*, puisque l'entité mobile (l'eau) n'est pas dénotée explicitement (alors que, dans le type 1, l'eau serait exprimée par le complément à l'accusatif) et que, en outre, le procès ne consiste pas à mettre l'eau dans les rigoles, mais à mettre l'eau dans un terrain.

En outre, certains verbes sont des parasynthétiques au sens morphologique (addition simultanée d'un élément devant et derrière la base nominale), mais ils n'entrent pas dans nos types 1 et 2. Avec le préverbe *con-* à valeur intensive, ***con-lūc-āre*** tr.<sup>56</sup> « couper, éclaircir un bois » (Cat.

<sup>53</sup> Caes. BG 6, 6, 1: *partitis copiis cum C. Fabio et M. Crasso*. « ayant partagé ses troupes avec Fabius et Crassus. »

<sup>54</sup> Plin. HN 2, 159 : *terram sanguine* « arroser la terre avec du sang. »

<sup>55</sup> Par extension pour des éléments naturels non liquides : Lucr. 5, 282 : *sol irrigat caelum candore recenti*. « le soleil irrigue le ciel d'une brillance renaissante. » ; Virg. En. 3, 511 : *fessos sopor irrigat artus*. « le sommeil inonde les membres fatigués. »

<sup>56</sup> Le Grand Gaffiot propose « *cum, lucus* » donc un verbe parasynthétique bâti sur un substantif et plutôt du type 2, puisqu'il n'est pas fait mention d'un syntagme prépositionnel.

*Agr.* 139 : *conlucare lucum* « faire une clairière dans un bois »; et « tailler un arbre » : *arborem collucare* Col.) est bâti sur *lūx, lūcis* « lumière » et est un parasynonyme du dénominatif non attesté *\*lūc-ā-re* « faire de la lumière ».

### 3. BILAN SUR LES TYPES 1 ET 2 DES VERBES PARASYNTHÉTIQUES DÉ-SUBSTANTIVAUX

#### 3.1. Traits communs

Les verbes des types 1 et 2 offrent des traits communs : a) ils sont bâtis sur des substantifs (vs type 3 au §4, bâti sur des adjectifs), b) ils sont en *-ā-re* (*-ī-re* si le substantif de base est un thème en *i*), c) ils sont transitifs avec un cod à l'accusatif, d) ils dénotent des procès-actions et ces actions, dynamiques, sont des déplacements ou mouvements, e) ils dénotent une situation de causativité, où un agent humain, exprimé par le constituant de la fonction-sujet, déplace une entité mobile par rapport à une entité fixe, f) ils offrent une segmentation en quatre constituants : un élément de relation initial jouant le rôle de préverbe, morphème lexico-grammatical ; une base associable à un substantif, morphème lexical ; deux morphèmes grammaticaux caractéristiques de la flexion verbale : un *a* long terminant le thème verbal (éventuellement *i* long) et un élément flexionnel variable : *ē-līmīn-ā-rě, ē-dent-ā-rě*, g) l'élément de relation initial donnant des indications sur la nature du déplacement (avec les antonymies habituelles *ex-* vs *in-* ou bien *dē-* vs *ad-*).

Cependant, ***per-noct-are*** « passer la nuit » (*nox, noct-* « nuit ») et éventuellement ***per-hiem-are*** « passer tout l'hiver » (*hiems* « hiver ») font exception parce qu'ils sont intransitifs et ne dénotent pas un procès de déplacement de type causatif impliquant trois rôles sémantiques (voir 1ère partie dans l'article précédent, §7 et note 77).

#### 3.2. Différences entre les types 1 et 2

La première différence entre les types 1 et 2 concerne les positions morpho-syntaxiques occupées par les entités jouant deux des trois rôles sémantiques, l'entité mobile et l'entité fixe. L'entité dénotée par la base du verbe est, sur le plan de l'information, plus importante que l'entité dénotée par le complément à l'accusatif. Or, dans les deux types, les positions de l'entité fixe et de l'entité mobile sont inversées. Dans le type 1, l'entité fixe est dénotée par la base du verbe tandis que l'entité mobile l'est par le complément. Inversement, dans le type 2, l'entité mobile est dénotée par la base du verbe tandis que l'entité fixe l'est par le complément. Donc dans le type 1, on focalise l'entité fixe et dans le type 2 l'entité mobile.

La seconde différence touche à l'ordre des morphèmes et à la structure du lexème verbal dans son ensemble. Dans la composition nominale en latin (substantifs et adjectifs), on a généralement un ordre

régressif des morphèmes en « déterminant + déterminé ». Par exemple, dans les composés *bahuvrihi*, *in-ops* peut se gloser par « qui a pour richesse (*op-*) zéro (*in-* privatif) » et *quadru-pes* par « qui a pour pied / patte (*pes*) le nombre quatre (*quadru-*) ». Dans les composés appelés à *second terme verbal régissant* du type *agri-col-a*, la signification littérale est obtenue en traduisant de droite à gauche, d'abord le second élément (*-col-* « cultiver »), puis le premier (*agri-* « champ »), le déterminant précédant le déterminé ; de même dans *auri-fex* « qui fabrique (*-fēc-* < *-făc-*) (des objets en) or (*auri-*) ». Mais il existe un type de composé nominal latin dont l'ordre est, au contraire, progressif : les composés à premier terme prépositionnel : *ab-originēs* « habitants autochtones » est associé au syntagme prépositionnel *ab originibus* « depuis les origines », et *in-aurēs* « boucles d'oreille » à *in auribus* « sur les oreilles ».

Or les deux types des verbes parasynthétiques que nous venons d'étudier, dont la base est un substantif, se distinguent du point de vue de l'ordre des constituants. Le type 1 est progressif et le type 2 est régressif. Dans le type 1, l'élément de relation initial et la base se présentent dans le même ordre que dans le syntagme prépositionnel associé. Dans le type 2, la compréhension se fait de droite à gauche comme dans les préverbés.

## 4. LE TYPE 3 : LES PARASYNTHÉTIQUES DÉ-ADJECTIVAUX

Nous abordons ici une formation de verbes parasynthétiques souvent oubliée par les linguistes : les verbes dont la base est associable à un adjectif (et non plus à un substantif).

### 4.1. Introduction

#### 4.1.1. Principales caractéristiques

Les verbes parasynthétiques faits sur la base d'un adjectif sont des préverbés régressifs (comme le type 2 dé-substantival et par opposition au type 1), conformes à la structure habituelle des verbes préverbés latins. Le fait que la base soit un adjectif entraîne des particularités sémantiques : la situation extralinguistique dénotée est celle d'un passage entre deux états, donc d'un changement d'état ; et les bases sont des adjectifs qualificatifs de signification graduable, ayant à leurs côtés des antonymes.

En outre, nous étudions ici les verbes de diathèse factitive-causative<sup>57</sup> : « rendre z, rendre plus z » (z = l'état dénoté par l'adjectif de base). L'agent y remplit la fonction de sujet grammatical et l'entité affectée

<sup>57</sup> Nous employons le terme *factitif-causatif* pour la structure « rendre + X + adjectif » (en latin *facere* + substantif à l'accusatif + adjectif accordé attribut du cod) et le terme *causatif* dans les autres cas pour la structure « X agit sur Y ». Les parasynthétiques de types 1 et 2 (dé-substantivaux) relèvent donc de la causativité et les parasynthétiques de type 3 (dé-adjectivaux) de la factivité-causativité.

par le changement, qui est à la fois le patient et le siège du procès, remplit la fonction de premier objet à l'accusatif. Il s'agit d'un changement progressif, donc d'un procès dynamique. Morphologiquement ces verbes sont en *-ā-re* (plus rarement *-ī-re* si la base est un thème en *...i-*).

#### 4.1.2. Les langues romanes

Les verbes parasynthétiques dé-adjectivaux, productifs en latin, ont conservé leur productivité dans les langues romanes, où l'on retrouve les descendants des préverbes latins *ad-*, *in-*, *ex-*, *re-*.

##### 4.1.2.1. fr. *a-*, it. *ad-*, cat. *a-* (< lat. *ad-*) : « entrée dans un nouvel état »

Dans ce groupement, les verbes parasynthétiques sont en distribution complémentaire avec les verbes dénominatifs avec des diathèses inverses. Sur fr. *mou*, fr. *a-moll-ir* et *ra-moll-ir* offrent une diathèse causative-factitive « rendre (plus) mou » et sont transitifs, la fonction-sujet étant remplie par l'agent et la fonction-objet par le patient -siège du procès (fr. *le cuisinier a ramolli le beurre*) ; it. *ra-mmoll-ire* (*molle*)<sup>58</sup>. Au contraire, le dénominatif fr. *mollir* est intransitif « devenir (plus) mou » et sa fonction-sujet est remplie par l'entité siège du procès en l'absence d'agent explicite (fr. *son courage a molli* au sens de « a faibli »). En outre, le fait que *mollir* ait tendance à être remplacé par le parasynthétique à la voix pronominale *se ramollir*, qui a le même sens et la même construction (*le beurre s'est ramolli*) montre la productivité de la formation parasynthétique. Relèvent du même type : fr. *grand* → **ag-grand-ir** tr. ; fr. *ténu* → **at-ténu-er** tr. ; fr. *doux* → **a-douc-ir** ; it. *dolce* → **ad-dolc-i-re** ; fr. *sec* → **as-séch-er** tr. « rendre sec »<sup>59</sup> ; cat. *sec* → **as-sec-ar** tr. « assécher » ; cat. *magre* « maigre » → **a-magr-ir** « maigr-ir » ; cat. *lent* « lent » → **a-lent-ir** « r-a-lent-ir » ; cat. *ferm* « ferme » → **a-ferm-ar** « af-ferm-ir ».

##### 4.1.2.2. fr. *en-*, cat. *en-* ; < lat. *in-* : « entrée dans un nouvel état »

Fr. **en-dur-c-ir** tr. « rendre quelque chose plus dur » sur l'adjectif *dur* est un factitif-causatif et offre la diathèse inverse du dénominatif fr. *durcir* essif progressif « devenir plus dur » (*la terre durcit*)<sup>60</sup>. De même : cat. *dur* « dur » → **en-dur-ir** tr. « endurcir », esp. *en-durec-er*, *en-durec-ido* (*duro*) ; cat. *negre* « noir » → **en-negr-ir** « noir-c-ir » ; cat. *tebi* « tiède » → **en-tebe-ir** « tiéd-ir » ; it. **in-vecchi-a-re**.

<sup>58</sup> Procédé de formation attesté dans d'autres langues romanes sur d'autres adjectifs de même sens : esp. *a-bland-ar* (*blando* « mou ») ; cat. *es-tov-ar* (*tou* « mou »).

<sup>59</sup> Mais deux diathèses pour fr. *sécher* : essive intr. : *le linge sèche* ; causative tr. *sécher le linge*.

<sup>60</sup> A la voix pronominale fr. *s'endurcir*, le sujet grammatical correspond au rôle sémantique d'expérient et de siège du procès.

4.1.2.3. « devenir plus x » en sortant d'un état antérieur implicite ; < lat. *ex-*, *e-* « sortie d'un état antérieur » ; l'adjectif de base dénote ce vers quoi tend le procès : cat. *groc* « jaune » → **es-groqueir** « se décolorer, pâlir » (devenir jaune en perdant sa couleur) (vs fr. *jaun-ir*) ; cat. *blanc* « blanc » → **es-blanque-ir** « se décolorer, devenir blanc » (vs fr. *blanch-ir*) ; cat. *tou* « mou » → **es-tova-ar** « r-a-moll-ir » ; fr. *clair* → **é-clair-er**.

4.1.2.4. *Re-*, *r-* : « passage à un nouvel état conçu comme un retour à un état antérieur » ; < lat. *re-* « retour à un point antérieur » : fr. *froid* → **re-froid-ir** ; cat. *fred* → **re-fred-ar** « (se) refroidir » ; fr. *frais* → **r-a-fraîch-ir** « rendre plus frais », cat. *fresc* → **re-fresc-ar** tr. « rafraîchir » ; fr. *nouveau* → **re-nouvel-er** « retourner à un état antérieur nouveau », cat. *novell* → **re-novell-ar** « renouveler » ; fr. *jeune* → **r-a-jeun-ir** « retourner à un état antérieur plus jeune », cat. *jove* → **re-joven-ir** « rajeunir » ; cat. *vell* → **re-vell-ir** « vieill-ir ».

#### 4.1.3. Notre corpus

Notre étude des verbes parasynthétiques latins dé-adjectivaux traite seulement des verbes en *-āre* et *-īre* de sens factitif-causatif et de construction transitive. Nous laissons donc de côté les verbes en *-scō*, *-scēre* de sens essif progressif, dénotant un état qui s'installe progressivement<sup>61</sup>. En effet, ces derniers sont bâtis non sur un thème nominal (substantif ou adjectif), mais sur un thème verbal d'*inflectum* en *-ē-* d'état de la 2<sup>e</sup> conjugaison, qui est lui-même dé-adjectival, par exemple : *albus*, *-a*, *-um* « blanc » adjectif dénotant un état → *alb-ē-re* « être blanc » verbe d'état de sens essif statique → *albē-scēre* « devenir blanc » avec un sens essif progressif pour la dénotation d'un état acquis progressivement<sup>62</sup>. C'est seulement en latin tardif qu'on peut considérer éventuellement que la suite *-ē-scere* s'est soudée en un seul suffixe *-ēscere* (pour les verbes dé-substantivaux en *in-...-escere* à l'époque tardive, voir ci-dessus le § 1.3.2., p. 15).

Nous citerons seulement certains verbes en *-e-scere* lorsqu'ils sont en distribution complémentaire avec les parasynthétiques de sens causatif-factitif (§4.2.2., p. 23-24 *inueterascere*, *ingrauescere*, *incuruescere*, note 68 *incrassescere*, *infrigescere*, etc.). Le groupement dé-adjectival en *ex-...-*

<sup>61</sup> M. KELLER 1992 parle d'un sème « transformatif » pour le suffixe *-sco* ; certains verbes dénotent, plus précisément, le début d'un processus tendant à l'installation d'un état.

<sup>62</sup> Cf. *crēber* « serré, épais » --> *\*crēbr-ē-re* --> *crēbr-ē-scere* intr. « se répandre, se propager » et *in-crēbr-ē-scere* intr. « s'accroître, croître » Pl., Cic. ; *grandis* --> *\*grand-ē-re* --> *grand-ē-scere* intr. « grandir » (Lucr., Col.) et *in-grand-ē-scere* intr. « grandir » Col. ; *ruber* « rouge » → *rub-ē-scere* « devenir rouge » (Virg., Ov., Plin.) et *ē-rub-ē-scere* « rougir, devenir rouge » (Cic., Ov.) ; *lentus* « flexible, lent » → *lent-ē-re* « se ralentir » (Lucil.) --> *lent-ē-scere* « devenir souple » (Virg., Col.), « se ralentir » (Ov.) et *ē-lent-ē-scere* intr. « s'a-moll-ir » (Cael.-Aur.) vs *lent-are* « rendre flexible, faire plier ».

*e-scere* s'oppose pour la diathèse à *ex-...-are*, et de même *in-...-e-scere* s'oppose à *in-...-are*.

## 4.2. AD- et IN- « entrée dans un nouvel état »

### 4.2.1. AD-

On peut citer : *seuerus* « sérieux » → **ad-seuēr-ā-re** tr. « affirmer sérieusement que » (Cic.) ; \**seuer-a-re* ; *aequus* « égal » --> **ad-aequ-ā-re** « rendre une entité égale à une autre » (Caes.) : *adaequare* a un emploi différent du dénominatif *aequare* tr. « rendre égal, aplanir (un lieu) » (Caes.) et il est plus fréquent<sup>63</sup>.

### 4.2.2. IN-

Sur l'adjectif *uetus* (*ueter-is*) « vieux », le verbe **in-uētēr-ā-re** + acc. « rendre *uetus*, faire vieillir » est un factitif-causatif (Col., Plin., Curt.) comme équivalent sémantique de *aliquid uetus facere*. Le sujet grammatical dénote l'agent et le cod le patient siège du procès (cf. au passif : *in-ueter-a-ri* « devenir vieux » Cic.). Le causatif-factitif *inueterare* « rendre vieux » s'oppose à l'essif transformatif *in-ueter-a-scere* intr. « devenir vieux » (qui est exceptionnellement en *-ā-scere* et non en *-ē-scere*). Le simple dénominatif \**ueter-a-re* n'est pas attesté et sa signification attendue « rendre vieux » est assurée par le parasynthétique.

- **in-fatu-a-re** tr. « rendre sot » Cic. sur *fatuus* « sot » factitif-causatif s'oppose à l'essif *fatu-a-ri* « extravaguer, être sot » Sén.

- **in-fusc-a-re** tr. « rendre *fuscus*, noircir » (Cic., Virg., Plin.) causatif-factitif sur *fuscus* « sombre » (adjectif de couleur pourvu d'une connotation dépréciative) s'oppose au déponent médio-passif *in-fusc-a-ri* intr. « s'obscurcir » de diathèse inverse<sup>64</sup>. L'adjectif *in-fuscus* « noirâtre » (Col.) est un préfixé de *fuscus* par analogie avec *infuscare*. Le dénominatif *fusc-a-re* tr. « rendre *fuscus* » est poétique par dépréverbation d'*infuscare*<sup>65 66</sup>.

<sup>63</sup> *Appropriare* tr. « rendre *proprius*, s'approprier » (tardif) n'est pas un parasynthétique, mais un préverbe de *propri-are* tr. (sur *proprius*).

<sup>64</sup> Cf. ci-dessus §4.1.2.1. pour fr. *ramollir* vs *se ramollir*. La situation du français était déjà préparée en latin.

<sup>65</sup> Tardifs : **in-copria-re** tr. « ridiculiser, faire de quelqu'un un bouffon » sur *coprea* m. « bouffon ». Bien que *coprea* soit un substantif, ce sont ici les propriétés d'un *coprea* qui sont dénotées et non l'entité dénommée *coprea* ; nous rangeons donc le verbe parmi les dé-adjectivaux.

<sup>66</sup> Tardifs : **im-pingu-are** « rendre gras, en-graiss-er » sur *pinguis* vs *pingu-e-scere* « devenir *pinguis* » et *in-pingu-e-scere* intr. de même sens sur *pingu-ē-re* « être gras » ; **in-crass-a-re** tr. « rendre *crassus* » vs *in-crass-e-scere* intr. « s'é-paiss-ir » ; **in-frigid-are** « refroidir, rendre (plus) *frigidus* » vs *in-frig-e-scere* intr. « se re-froid-ir » sur *frig-ē-re* intr. « avoir froid, être froid » (\**frig-ē-scere*).

Mais pour un certain nombre de verbes, on peut hésiter entre parasynthétiques ou préverbés<sup>67</sup> :

- **in-opac-a-re** tr. « ombrager, rendre *opacus* » (Col.) parasynthétique sur *opacus* « ombragé » ou préverbé du dénominatif *opacare* tr. « ombrager » (Pacuv., Cic.).

- **in-dur-a-re** tr. « rendre dur » (Plin., Ov.) parasynthétique sur *durus* « dur, ferme » ou préverbé du dénominatif *dur-a-re* tr. « rendre dur » usuel dans ce sens (Caes., Hor., Col., Plin., Cels. ; en outre intr. « se durcir » Virg., Tac.).

- **in-grau-a-re** tr. « charger, rendre (plus) *gravis* » sur *gravis* « lourd » (Stat.) et « aggraver, irriter » (Virg., Ov.) peut être un parasynthétique ou un préverbé de *grau-āre* tr. « a-lourd-ir, ag-grav-er » (Liu., Plin., Ov.). Il offre la diathèse factitive-causative inverse du verbe essif transformatif *in-grau-ē-scēre* intr. « devenir *gravis*, s'alourdir » Cic., Plin. (pour *-ē-scere*, cf. ci-dessus § 4.1.3. p. 22). *Grav-ē-scēre* « se charger » (Lucr., Virg.) pourrait être poétique par dépréverbation d'*ingrauescere*.

Au confluent de plusieurs formations, certains verbes offrent plus de deux interprétations possibles :

- **in-curu-a-re** tr. « courber, plier » (Virg.) factitif-causatif (*in-curua-tus* « courbé » Cic.) peut être : a) un parasynthétique sur *curuus* « recourbé » ; b) un dénominatif de l'adjectif préfixé *in-curuus* « recourbé » ; c) un préverbé du dénominatif *curu-a-re* tr. « courber, rendre *curuus* », lui-même sur *curuus*. Pour la diathèse, *in-curu-a-re* s'oppose à *in-curu-ē-scere* intr. « devenir *curuus* » (sur *\*in-curu-ē-re* dénominatif de l'adjectif *in-curuus*).

### 4.3. EX- et DE- « sortie d'un état ancien et entrée dans un nouvel état »

#### 4.3.1. EX- (adjectif) -āre

##### 4.3.1.1. Des morphèmes associés ex- ...-āre

Les verbes parasynthétiques dé-adjectivaux en *ex-...-āre* « rendre x, rendre plus x » (x = l'état dénoté par l'adjectif de base) renvoient à l'entrée dans un nouvel état au sortir d'un état antérieur implicite et opposé dans une antonymie bipolaire, puisque l'ancien état que l'on a quitté est le contraire du nouvel état vers lequel on tend<sup>68</sup>. L'adjectif de base dénote ce vers quoi tend le procès, c.-à-d. le point d'aboutissement du procès. Ces

<sup>67</sup> Tardifs : **in-fals-a-re** tr. « falsifier, rendre *falsus* » parasynthétique sur *falsus* ou préverbé sur *fals-a-re* tr. « falsifier » ; **in-dulc-ā-re** « édulcorer » parasynthétique sur *dulcis* ou préverbé sur *dulc-ā-re* tr. « adoucir ». *Le Grand Gaffiot* en posant « *in, dulco* » y voit un préverbé.

<sup>68</sup> DARMESTETER (1894 : 101) ; J.-P. BRACHET (2000 : 250-271).



verbes sont transitifs avec un sens causatif-factitif correspondant à un procès dynamique en cours de développement.

Le préverbe en *ex-* dénote le même procès que le verbe dénominatif sans préverbe lorsque ce dernier est attesté ou le sens attendu de ce dénominatif s'il n'est pas attesté. De ce fait, *ex-* ne porte pas dans ce groupement de sèmes suffisamment pertinents pour pouvoir influencer sur le sens global du verbe<sup>69</sup>. En outre, le parasynthétique en *ex-* peut dénoter la même situation extralinguistique que les parasynthétiques en *ad-*, *in-*, *de-*. Avec *ex-* et *de-* on insiste sur le point de départ (l'état d'où l'on part) et avec *ad-*, *in-* sur le point d'arrivée (l'état vers lequel on se dirige et qui est en train de s'installer). Puisque la même situation extralinguistique peut être dénotée par les verbes en *ex-*, *ad-*, *in-*, ces préverbes n'ont pas valeur de morphème et ce sont seulement des éléments morphologiques.

Parfois, sur la base d'un adjectif donné, seul existe le verbe parasynthétique (J.-P. Brachet 2000 : 251-253) : ***ex-clar-a-re*** « é-clairer » (*clarus*), ***ef-fer-are*** « rendre farouche » (*ferus*), ***ex-hilar-are*** « é-gay-er » (*hilarus* ou *-is*).

Nous classons ici parmi les dé-adjectivaux ***ef-femina-re***, p.p.p. *ef-femina-tus* « efféminé » parce que *femina* est employé en l'occurrence pour dénoter les propriétés d'une *femina* et non une entité appelée *femina*. Si le terme était fait sur base substantivale, il devrait entrer dans le type 2 *edentare* « arracher les dents », ce qui est impossible pour des raisons sémantiques et structurelles. Sa structure est celle des dé-adjectivaux : *ef-* marque la sortie d'un état antérieur pour aller dans un nouvel état et la base du verbe dénote l'état d'arrivée du changement opéré (et non une entité mobile déplacée ou arrachée à une entité fixe de départ). Il est possible qu'en synchronie ce verbe ait été associé à *e-mascul-are* « é-mascul-er, retirer la masculinité », dans la mesure où dans les deux termes il y a perte du caractère mâle d'un être vivant. Mais le préverbe *e-* dans les deux lexèmes a des fonctions différentes et même opposées. Ici dans *ef-femina-re*, *ex-* renvoie à un état antérieur opposé qui a été quitté et la valeur sémantique du verbe repose sur la base du verbe. Au contraire dans *emasculare*, *e-* renvoie à l'idée d'arracher et relève du type 2 *edentare* « arracher les dents »<sup>70</sup>.

Le verbe ***ef-fer-a-re*** tr. « rendre sauvage, rendre *ferus* » (Cic., Liu., *ef-fera-tus* « qui ressemble aux bêtes » Cic. ; \**fer-a-re*) repose sur l'adjectif *ferus*. L'adjectif préfixé *ef-ferus* « sauvage » (Lucr., Virg.) pourrait être une formation poétique analogique du verbe *ef-fer-a-re* à côté de *ferus* « sauvage » (cf. *infuscus* par rapport à *fuscus* et *infuscare*). Le tardif *ef-fer-a-scere* intr. « devenir sauvage » (Amm.) a la diathèse essive inverse (pour le *a* long, qui s'explique mal, cf. ci-dessus *inueterascere*).

<sup>69</sup> Contrairement à *ex-* pour le procès d'arracher dans le type 2 *exossare* et à *ex-* inverseur : cf. §4.3.1.4. pour *erudire*.

<sup>70</sup> Le simple dénominatif \**femina-re* aurait un autre sens, vague : « avoir un lien avec l'entité ou les entités dénotées par *femina* ».

Sur *plānus*, le parasynthétique **ex-plān-ā-re** « expliquer clairement » (d'où *explana-tio* Cic.) est mieux attesté que le dénominatif *plan-a-re* « aplanir », qui est tardif.

Plusieurs adjectifs de défaut physique en *-cus* servent de base à des verbes parasyntétiques, et cela généralement en l'absence du dénominatif correspondant, ce qui prouve que la langue privilégie le parasynthétique dans ces situations extralinguistiques : *luscus* « qui a une mauvaise vue, borgne » --> **e-lusc-a-re** « é-borgner » (\**lusc-a-re*) ; *mancus* « qui a un problème de côté de la main, manchot » → **e-manc-a-re** tr. « rendre *mancus* » (Labienus *apud* Sén.) (\**manc-a-re*) ; *mācer* « maigre » → **ē-mācer-are** tr. causatif « a-maigrir » (Plin.) (\**mācer-are*) ; au contraire la valeur essive est portée par le verbe d'état en e long et ses dérivés : *māc-ē-re* intr. « être maigre » Pl. → *māc-ē-scere* intr. « devenir maigre » Pl., Varr., Col. → *e-macr-ē-scere* intr. « maigrir » (Celse) ; pour **ex-caec-a-re** (*caecus*) et *caecare*, voir § 4.3.1.2. suivant.

Puisque, dans ces lexèmes, le préverbe *ex-* pourrait être supprimé sans que le sens global du verbe en soit changé de manière significative et que, par rapport au verbe dénominatif dépourvu de préverbe, le préverbe souligne seulement la sortie d'un état antérieur implicite, on rencontre des formations ambiguës relevant des deux structures : parasynthétique et préverbée.

#### 4.3.1.2. Parasyntétiques ou préverbés

Certains verbes de ce groupement dé-adjectival en *ex-...-are* peuvent être aussi interprétés comme des verbes préverbés, coexistant avec le verbe simple dénominatif. Ainsi sélectionnons-nous dans le corpus de J.-P. Brachet (2000 : 250-253) : **ex-acerb-a-re** « rendre dur » Liu. (*acerbus*) et *acerb-a-re* ; **ex-asper-a-re** « rendre âpre » (*asper*) et *asper-are* Var. ; **ex-caec-a-re** Cic. (*caecus*) et *caecare* Cic., Lucr. ; **ex-inani-re** Pl. « rendre *inanis*, vider » Cic. (*inanis*) et *inanire* tr. « rendre vide, vider » Lucr., Plin. ; **e-lēu-a-re** Cic., Caes. (*leuis* « léger ») et *leu-a-re* Enn., Acc. ; **e-molli-re** Liu. (*mollis*) et *mollire* (Tér., Pac.). On peut ajouter : *mundus* (-a, -um) → **e-mund-a-re** « améliorer, rendre *mundus* » et *mundare* « nettoyer, purifier » Col., Plin. ; *firmus* → **ef-firm-a-re** tr. « affermir, encourager » Acc. et *firm-a-re* « rendre *firmus* ».

#### 4.3.1.3. Une formation en expansion

La formation dé-adjectivale factitive-causative en *ex-...-are* se développe après l'époque classique selon J.-P. Brachet (2000 : 273 et suivantes)<sup>71</sup> dans tous les niveaux de langue et les domaines lexicaux, le vocabulaire savant aussi bien que le vocabulaire de l'agriculture chez

<sup>71</sup> Elle fournit à l'époque tardive : *ef-fecund-a-re* (*fecundus*), *ef-foed-a-re* (*foedus*), *e-limpid-a-re* (*limpidus*), *e-long-a-re* (*longus*), *e-lucid-a-re* (*lucidus*), *e-uenust-a-re* (*uenustus*), *ex-alb-a-re* (*albus*), *ex-cald-a-re* (*cal(i)us*), *ex-candid-a-re* (*candidus*).

Columelle ou de la cuisine chez Apicius. Selon J.-P. Brachet (2000 : 256), *ex-...a-re* n'acquiert le statut de catégorie constituée qu'à partir de l'époque classique alors qu'à l'époque archaïque on a seulement *effeminatus* chez Caton (dans une occurrence douteuse) et *exinanire*, *exsiccare*, qui ont des doublets sans *ex-* et donc peuvent être considérés comme des préverbes. On a donc à faire à une formation dont la productivité augmente au fil du temps.

#### 4.3.1.4. Autre valeur du préverbe : ex- inverseur

À côté des cas précédents en *ex-...-are* sur base adjectivale où *ex-* n'était pas un morphème mais seulement un élément morphologique, nous rencontrons, au contraire, un verbe illustrant un emploi de *ex-* inverseur fonctionnant comme un véritable morphème pour dénoter la sortie d'un état antérieur, lequel est dénoté par l'adjectif de base : *rūdis* « grossier, brut, non dégrossi » → ***ē-rūdi-re*** « faire sortir de l'état de *rudis* », p.p.p. adjectivisé *ērūdītus* « érudit » (cf. fr. *gros* --> *dé-gross-ir*, *dé-gross-i*). La différence avec les termes précédents est que dans *erudire* l'adjectif de base dénote le point de départ du processus de changement d'état et non plus le point d'arrivée de ce processus.

#### 4.3.2. DE-

Dans la structure dé-adjectivale en *dē-...-ā-re*, le préverbe *dē-* peut être utilisé pour la dénotation du même procès que *in-*, *ad-* selon que l'on souligne qu'on est parti d'un état antérieur (*dē-* ; voir aussi *ex-* dans §4.3.1.1.) ou que l'on s'oriente vers un état nouveau (*in-*, *ad-*). Le verbe ***de-alb-a-re*** tr. « blanchir, crépir » (Cic., Vitr.) est fait sur l'adjectif *albus* « blanc »<sup>72 73</sup>. Il dénote un procès semblable à celui d'***in-alb-a-re*** tr. « blanchir »<sup>74</sup>. Selon J.-P. Brachet (2000 : 153) les verbes en *dē-* transitifs « expriment l'application à un objet de la qualité dénotée par l'adjectif de base ». Ils ont la même valeur sémantique que le verbe dénominal sans préverbe, lequel n'est pas toujours attesté. C'est pourquoi, à notre avis, le préverbe *dē-* n'est pas un morphème, mais seulement un élément morphologique, qui n'a pas ici une valeur sémantique très importante dans

<sup>72</sup> J.-P. BRACHET (2000 : 154) rappelle l'hapax étonnant *sub-de-alb-are* Varr. *Mén.* 171 : *teges, pruina / ne iacentem subdealbet algu danti frigore* « Tu (le) recouvriras pour éviter, quand il sera couché, que la gelée ne le blanchisse de sa froidure frigorifiante » (traduction J.-P. Cèbe, *Satires ménippées V*, p. 776). Puisque le préverbe *sub-* s'ajoute à la forme en *de-*, le préverbe *de-* est ici lexicalisé.

<sup>73</sup> Cf. le proverbe : Cic. *Fam.* 7, 29, 2 : *duo parietes de eadem fidelia dealbare* « blanchir deux murs avec le même pot ».

<sup>74</sup> A notre avis, *inalbare* « mettre une couche de matière blanche sur un support, enduire quelque chose de blanc » a pour base le substantif *album*, *-i* nt « le blanc, la matière colorante blanche » et (cf. dans la 1ère partie, article précédent §1.2.1.1.) entre dans le groupement de type 2 dé-substantival pour des enduits, entités mobiles, que l'on étale sur des entités fixes.

la signification globale du verbe. Il souligne seulement qu'on est parti d'un état antérieur pour tendre vers l'état dénoté par la base, de même que ex- au §4.3.1.1. Comme, sur un adjectif donné, le parasynthétique est le plus souvent attesté seul en l'absence du dénominatif, il remplit le rôle sémantique du dénominatif, ce qui prouve que la formation parasynthétique, là encore, est privilégiée dans ces situations extralinguistiques.

- **dē-clār-ā-re** tr. « rendre clair, dé-clar-er » sur *clārus* (\**clār-ā-re*).

- **dē-nigr-ā-re** tr. « rendre noir » (sur *niger*) Varr. s'oppose pour la diathèse à *nigrēre* « être noir », sur lequel est bâti *nigr-ē-scere* intr. « devenir noir » (Plin., Virg., Col.).

- **dē-prāu-ā-re** tr. « rendre tordu » sur *prāuus* Ter., Var. (\**prau-are*).

- **dē-sicc-ā-re** tr. « as-séch-er, rendre *siccus* » (*siccus*). Le parasynthétique *desiccare* permet d'exprimer clairement la valeur factitive-causative et ainsi de dés-ambiguïser le dénominatif *siccare*, qui a des emplois transitifs factitifs « rendre sec », mais aussi intransitifs essifs « être sec »<sup>75 76</sup> (en l'absence du verbe d'état \**sicc-ē-re*). Pour la diathèse, *desiccare* s'oppose à *sicc-ē-scere* (Pline, Col.) et *ex-sicc-e-scere* « devenir sec » (Vitr.).

- **dē-sōl-ā-re** « laisser seul, rendre désolé » (Virg.) sur *sōlus* « seul ». Le dénominatif *solare* (poétique : J.-P. Brachet 2000 : 169) résulte, à notre avis, d'une dépréverbation.

Entrent aussi dans ce groupement : **de-uast-are** (sur *uastus*), **de-leni-re** (sur *lenis* ; J.-P. Brachet 2000 : 164), **de-calu-are** « rendre chauve, tondre » (sur *caluus*) (J.-P. Brachet 2000 : 170), **de-glabr-are** « raser, rendre *glaber* » (sur *glaber*) rare et attesté après *glabr-are* (Col.).

L'élément postposé ajouté dans un parasynthétique est *-īg-ā-re* (où *āg-*, radical de *agere*, est suffixalisé) dans l'hapax *de-mit-igare* Cic. employé au passif « s'adoucir ». Sur le même adjectif *mitis*, la formation attendue est en *...ī-re* (*i* long comme allongement du *i* bref du thème adjectival de base) : *dē-mitī-re* tr. « a-douc-ir » Var.<sup>77</sup>.

Ainsi, à notre avis, si nous partons du corpus réuni par J.-P. Brachet (2000 : 176), nous rencontrons trois situations dans le type 3 des verbes parasyntétiques dé-adjectivaux : a) des parasyntétiques factitifs-causatifs en *de-* qui ne coexistent pas avec un verbe simple dénominatif et qui, en quelque sorte, le remplacent étant donné qu'ils portent le sens attendu dans le dénominatif : *dealbare*, *deprauare* ; b) des factitifs-causatifs en *de-* dont la fréquence est nettement supérieure à celle du dénominatif simple : *denigrare*, *declarare* ; ce sont donc peut-être des

<sup>75</sup> Cette possibilité de double diathèse est conservée dans fr. *sécher*. Cf. note 59.

<sup>76</sup> Cela permet au verbe *siccare* d'être aussi un impersonnel atmosphérique : *siccat* « il fait sec, le temps est sec » : Cat. Agr. 112, 2 : *ubi pluerit et siccauerit*.

<sup>77</sup> La base est le radical *liqu-* « liquide » et non l'adjectif *liquidus* dans *de-liqu-are* « rendre liquide », synonyme de *liquare* et de diathèse opposée à *liquēre* « être liquide », base de *liquē-scere* « devenir liquide », synonyme de son préverbe *ē-liqu-ē-scere* « devenir liquide ».

parasynthétiques ; c) des causatifs en *de-* qui coexistent avec le dénominatif simple et qui sont moins bien attestés que lui : *desiccare*, *deuastare* ; ce sont donc peut-être des préverbés du verbe dénominatif<sup>78</sup>. Dans ces cas, tout se passe comme si le parasynthétique en *de-* remplaçait le dénominatif. Le préverbe *de-* n'est pas alors un morphème à part entière qui infléchirait de manière significative le sens du verbe, mais seulement un élément morphologique.

Les deux premiers cas étant les plus fréquents, on peut en déduire que, pour la valeur factitive-causative, la langue privilégie le verbe parasynthétique adjectival en *de-...-are* par rapport au verbe dénominatif sur le même adjectif dans les situations extralinguistiques concernées. Les parasynthétiques ont, en effet, l'avantage de permettre une opposition nette avec les verbes de valeur essive : les dénominatifs dé-adjectivaux en *-ē-re* (diathèse essive stative) ou leurs suffixés en *-ē-scere* (diathèse essive progressive ou transformative) (voir ci-dessus § 4.1.3.).

## 5. CONCLUSION GENERALE SUR LES VERBES PARASYNTHÉTIQUES

### 5.1. Des parasynthétiques prototypiques et des zones floues

Le matériel relevé montre des zones frontières importantes où, à côté des verbes parasynthétiques prototypiques répondant positivement à tous les critères définitoires, on trouve des verbes qui ne présentent pas tous les traits, mais qu'il paraît difficile d'ignorer. Il existe notamment une zone floue entre les verbes préverbés bâtis sur des dénominatifs et les verbes parasynthétiques dé-substantivaux de type 2 et dé-adjectivaux de type 3.

Dans certains groupements de verbes parasynthétiques, l'élément de relation initial, fonctionnant comme préverbe en synchronie, est un véritable morphème porteur de sèmes puisqu'on ne peut le supprimer sans altérer la signification globale du verbe et obtenir un autre lexème (type 1 : *e-limin-are*, type 2 : *ex-oss-a-re*, *e-dent-a-re*, type 3 : *e-rudi-re*). Dans d'autres groupements, au contraire, il serait possible de supprimer le préverbe sans changer de manière pertinente la signification du verbe dans son ensemble (type 3 : les formations en *ex-*, *de-*, *in-*, *ad-* sur base adjectivale) ; c'est le cas lorsque le verbe dénominatif correspondant est attesté avec le même sens ; et c'est aussi le cas lorsque le dénominatif n'est pas attesté, mais qu'il présenterait les mêmes significations et constructions que le parasynthétique, de sorte que le parasynthétique remplace le dénominatif.

<sup>78</sup> Selon J.-P. BRACHET 2000 : 178, le type *dealbare* relève fondamentalement de la dérivation dénominate et la préverbaion y est moins importante ; (p. 177) dans ce type dé-adjectival, les deux éléments initial et final *de- ... -are* constituent un morphème discontinu.

Dans certains groupements de mots qu'on peut appeler « génétiques » (parce que pourvus du même radical latin synchronique)<sup>79</sup>, la formation de certains verbes peut être expliquée de plusieurs manières, selon les liens que l'on peut poser entre les différents lexèmes qui appartiennent à ce groupement fonctionnant comme un micro-système.

## 5.2. Types structurels, ordre des constituants

Du point de vue structurel, on observe parmi les verbes parasynthétiques latins deux oppositions : « type 1 vs type 2 » et « type 1 + 2 vs type 3 ». Pour illustrer la première opposition, nous avons analysé aux §§ 3.1. et 3.2. les points communs et les différences entre le type 1 et le type 2. Dans la seconde opposition, les types 1 et 2 s'opposent au type 3 par la nature morphologique du lexème associé à la base, substantivale pour les deux premiers et adjectivale dans le troisième. Substantifs et adjectifs n'ayant pas les mêmes propriétés sémantico-référentielles, ce trait a des répercussions sur le fonctionnement du type 3 par rapport aux deux autres types. Si dans les types 1 et 2 le préverbe est un morphème (puisqu'on ne peut le supprimer sans détruire le lexème ou sans changer de lexème verbal), dans le type 3 les préverbes ne fonctionnent généralement pas comme des morphèmes, mais seulement comme des éléments morphologiques (qui n'interviennent pas de manière significative dans le sens du verbe).

L'attention des linguistes pour les langues romanes a surtout été attirée par les verbes de type 1. En effet, ils sont à part et pourraient être le lieu d'une troisième opposition au sein des verbes parasynthétiques : « type 1 vs type 2 + 3 ». Nous les avons appelés des *parasynthétiques agglutinatifs progressifs* parce que, contrairement aux deux autres types (dé-substantivaux de type 2 et dé-adjectivaux de type 3), les verbes du type 1 offrent un ordre progressif pour leurs deux premiers morphèmes. Ils sont bâtis sur (ou associables à<sup>80</sup>) des syntagmes prépositionnels ; la soudure syntagmatique d'un ancien syntagme prépositionnel pour former des deux premiers éléments du verbe relève en diachronie de l'agglutination. Parce qu'il présente l'ordre progressif de ses constituants, le type 1 des parasynthétiques s'oppose aux deux autres types, qui offrent au contraire un ordre régressif de leurs deux premiers constituants conformément au type usuel dans la préverbation en synchronie et dans la composition nominale de type hérité en diachronie et en synchronie<sup>81</sup>.

<sup>79</sup> Pour cette notion de « groupement génétique », cf. M. FRUYT 2011-c, 2012.

<sup>80</sup> La productivité du type 1 a pu fournir un foyer analogique et un modèle pré-existant sur lequel furent construits analogiquement d'autres verbes.

<sup>81</sup> Cf. les travaux sur la composition nominale en latin : R. ONIGA 1988, Th. LINDNER 1996, 2002, 2011, M. FRUYT 2002, 2004, 2011-b et sur la différence entre agglutination et composition de type hérité : M. FRUYT 2015.

### 5.3. Continuité entre latin et langues romanes

La formation des verbes parasynthétiques illustre une situation de grande continuité entre le latin et les langues romanes. Soit les verbes romans prolongent les verbes latins par la voie phonétique, soit, bien souvent, on assiste dans les langues romanes à des renouvellements cycliques de la structure des verbes latins. Les langues romanes utilisent alors, de manière actualisée, les morphèmes grammaticaux et lexicaux en usage, mais conservent le type de formation déjà observable en latin.

La productivité des verbes parasynthétiques latins dépend certainement de plusieurs facteurs, mais dans les groupements les plus productifs la nature des situations extralinguistiques dénotées semble avoir joué un rôle pertinent, puisqu'on tourne autour d'un petit nombre de situations concrètes précises. Or ces caractéristiques référentielles attestées en latin se maintiennent dans les langues romanes.

#### BIBLIOGRAPHIE SUR L'ENSEMBLE DES VERBES PARASYNTHÉTIQUES

BLAISE, Albert, 1954, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout (Belgique), Brepols.

BRACHET, Jean-Paul, 2000, *Recherches sur les préverbes dē- et ex- du latin*, Bruxelles, Latomus (p. 92-94, 153, 179, 255-259, 271).

BRACHET, Jean-Paul, 2009, « 'Parasynthèse' et 'hypostase' : à propos de quelques verbes 'parasynthétiques' latins », in : N. Guilleux & D. Petit (éds.), *Etrennes en hommage à Jean-Louis Perpillou*, revue *Ktema* n°34, 2009 (Strasbourg), p. 25-32.

CHRISTOL, Alain, à paraître, *DHELL*, partie IV, *Verbes en ā*.

DARMESTER, Arsène, 1891-1897, *Cours de grammaire historique de la langue française*, I-IV, Paris, Delagrave.

DARMESTER, Arsène, 1894, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, Franck, 1875 ; 2<sup>e</sup> éd., Paris, Bouillon, 1894.

DUBOIS, Jean, 1962, *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris, Larousse (suffixe *-ir* : *atterrir*, *alunir* p. 19).

ERNOUT, Alfred, & MEILLET, Antoine, 1967, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1932), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.

FRUYT, Michèle, 1990, « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 85, p. 173-209.

FRUYT, Michèle, 2002, « Constraints and Productivity in Latin Nominal Compounding », *Transactions of the Philological Society*, vol. 100, 2002, n°3 : G. Horrocks, J. Clackson & T. Meissner (éds.), *Nominal Composition in Indo-European Languages*, Part 2, Blackwell, Oxford, p. 259-287.

FRUYT, Michèle, 2004, « Le statut des composés nominaux dans le lexique latin », in : C. Moussy (éd.), *La composition et la préverbativité en latin*, Paris, PUPS, coll. *Lingua Latina* 8, p. 29-53.

FRUYT, Michèle, 2012, « Evolution linguistique et structuration du lexique », in : A. Christol & O. Spevak (éds.), *Les évolutions du latin*, Paris, L'Harmattan, p. 105-127.

FRUYT, Michèle, 2015, « L'agglutination en latin : différences et convergences avec la composition », in : J. De La Villa (éd.), *Ianua Classicorum. Temas y formas del Mundo Clásico*, vol. I, 2015, Madrid, p. 671-720.

GIURESCU, Anca, 1975, *Les mots composés dans les langues romanes*, Mouton, The Hague-Paris, p. 92-95.

HAVERLING, Gerd, 2000, *On -sco Verbs, Prefixes and Semantic Functions. A Study in the Development of Prefixed and Unprefixed Verbs from Early to Late Latin*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg.

KELLER, Madeleine, 1992, *Les verbes latins à infectum en -sc- : étude morphologique à partir des formations attestées dès l'époque préclassique*, Bruxelles, coll. Latomus, vol. 216.

LE PENNEC-HENRY, Martine, 1987, « Considerare, obseruare, segregare, insinuare : hypostase ou parasynthèse ? », in : *Etudes de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, p. 121-128.

LEUMANN-HOFMANN, 1977, *Lateinische Grammatik I*, p. 563-564, § 418 I C.

LINDNER, Thomas, 1996, *Lateinische Komposita. Ein Glossar vornehmlich zum Wortschatz der Dichtersprache*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.

LINDNER, Thomas, 2002, *Lateinische Komposita. Morphologische, historische und lexikalische Studien*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.



LINDNER, Thomas, 2011, *Komposition*, in (begründet von J. Kurylowicz, fortgeführt von M. Mayrhofer, A. Bammesberger) : *Indogermanische Grammatik*, Band IV/1. *Komposition*, Lieferung 1, Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

MALKIEL, Y., 1966, « Genetic Analysis of Word Formation », in : Th. A. Sebeok (éd.), *Theoretical Foundations*, The Hague / Paris, p. 314.

MIGNOT, Xavier, 1969, *Les verbes dénominatifs latins*, Paris, Klincksieck.

MOUSSY, Claude, 2011, *La polysémie en latin*, Paris, PUPS, coll. *Lingua Latina* 12, p. 171-187 ; = *Revue de Philologie* 71, 2, 1997, p. 227-242.

NYROP, Kr., 1908, *Grammaire historique de la langue française III*, Copenhagen, p. 206.

ONIGA, Renato, 1988, *I composti nominali latini. Una morfologia generativa*, Bologna, Pàtron.

POTTIER, Bernard, 1962, *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.

REINHEIMER-RIPEANU, Sanda, 1974, *Les dérivés parasynthétiques dans les langues romanes. Roumain, italien, français, espagnol*, Mouton, The Hague / Paris.

THORN, A., 1909, *Les verbes parasynthétiques en français*, Lund, Lunds Universitets Arsskrift, VI.

VERDAGUER, Père, 1999, *Grammaire de la langue catalane. Les origines de la langue*, Curial, Barcelona.

WACKERNAGEL, Jacob, 1924, *Vorlesungen über Syntax II*, Basel, p. 191-192 : all. *parasyntheta*.